

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION

■ Présentation du Rapport d'Activité 2017 du Délégué de Service Public pour les parkings Centre et Vieux Port à La Ciotat – DSP n° 06/123 Indigo

I. Compte rendu technique

Les parkings Centre (427 places) et Vieux-Port (579 places) ont été ouverts respectivement en 2008 et 2009. Ils sont gérés par la société Indigo dans le cadre d'un contrat de concession de 30 ans.

Ces deux parcs sont ouverts :

- En basse saison (du 01/10 au 30/06),
Du lundi au samedi de 7h à 20h,
Fermé le dimanche
- En saison haute (du 01/07 au 30/09),
Du lundi au jeudi de 7h à 00h
Du vendredi au dimanche de 7h à 01h.

L'exploitation de ces deux parcs est assurée par une équipe mutualisée, composée d'un responsable de district, d'un responsable de site principal, de trois agents d'exploitation et de deux agents en renfort durant la période estivale. Au total, ce sont 4,22 ETP qui sont affectés à l'exploitation des deux parkings.

Le concessionnaire a réalisé les travaux suivants durant l'exercice 2017 :

- Remplacement des 2 ascenseurs pour le parking du Centre et de 2 autres pour le parking Vieux-Port
- Remplacement de réglettes d'éclairage sur les 2 parkings.
- Climatisation des locaux d'exploitation sur le parking du Centre

Ces travaux se sont élevés à 195 k€ hors entretien.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires sont légèrement plus élevés en 2017 qu'en 2016 sur les deux parcs du fait de l'indexation. Les tarifs abonnés, identiques sur les deux parcs, n'ont pas évolué.

La fréquentation horaire annuelle est la suivante :

- Centre : La fréquentation horaire 2017 s'établit à 112 446 paiements.
Elle est en hausse de 7,85 % par rapport à 2016.
- Vieux-Port : La fréquentation horaire 2017 s'établit à 105 339 paiements.

Elle est en hausse de 17,95 % par rapport à 2016.

Le nombre d'abonnés a évolué sur les deux parkings :

- Centre : le nombre d'abonnés passe de 235 en 2016 à 271 en 2017, soit une hausse de 15 %.
- Vieux-Port : le nombre d'abonnés passe de 165 en 2016 à 175 en 2017, soit une hausse de 6 %.

Le ticket moyen est en hausse au sein des deux parkings :

- Centre : le ticket moyen horaire s'élève à 3,53 € TTC, ce qui représente une baisse de 2% par rapport à 2016.
- Vieux-Port : le ticket moyen horaire s'élève à 4,18 € TTC. Il est en hausse de 7% par rapport à 2016.

La hausse de la fréquentation et du ticket moyen est notamment due à la météo très favorable en 2017.

Les services de la Ville de la Ciotat et de la Métropole travaillent conjointement pour favoriser la fréquentation des deux parkings en luttant contre le stationnement illicite sur voirie notamment.

2. Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires progresse sensiblement de 14,8%. Il s'élève à 472,6 k€ HT pour le parking Centre et à 486,5 k€ HT pour le parking Vieux-Port. Le chiffre d'affaire total de cette DSP s'élève à 959,1 k€ HT pour les deux parcs.

Les produits marquent une hausse similaire de 14,6% par rapport à 2016. Ils s'établissent à 1 016,6 k€ HT, l'écart avec le CA étant constitué par des produits financiers.

Les charges s'élèvent à 1 477 k€ HT, en baisse de 7 % par rapport à 2016. Celles-ci reposent principalement sur l'évolution des postes entretien, du gardiennage et des taxes et versements assimilés.

La redevance versée à la Métropole s'élève à 3,7 k€ HT.

Le résultat de la concession en 2017 progresse de 34 % pour s'établir à -460 k€ HT.

3. Analyse financière :

Suite à une croissance en moyenne annuelle de près de 27% sur la période 2010-2016, le chiffre d'affaires (CA) généré par l'activité ralentit mais reste fort en 2017 : +14,8%.

Après une hausse de 9% en 2016, les charges directes repartent à la baisse en 2017 : -7 % avec une baisse de 20% sur les frais de personnel et de 50% sur l'entretien-maintenance.

Ces tendances se ressentent très fortement sur l'EBE qui augmente de 70% en 2017 pour atteindre son plus haut niveau depuis le début du contrat.

La diminution de 6,2 % des frais financiers en 2017 ainsi que la diminution des amortissements de 1,3 % ne permet toutefois pas pour atteindre un résultat positif pour atteindre -460 k€ HT.

III. Qualité du service

La société Indigo s'implique autour de quatre thèmes : la propreté, l'accueil, la sécurité des clients et une maintenance de qualité.

Les deux parcs ont fait l'objet de 30 réclamations en 2017 dont 6 portent sur des dysfonctionnements ou des incidents.

Les parcs de la Ciotat offrent de nombreux services à la clientèle : prêt de parapluies, radio Indigo, application Smartphone Indigo, un service autos... De même, un numéro Azur est disponible pour faciliter les relations clients.

Les parcs proposent les différents modes de paiements, espèces, CB, Liber't, carte total GR.

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2017

L'activité des deux parcs est en hausse par rapport aux premières années d'exploitation. Le parking du Centre bénéficie désormais de la patientèle et des visiteurs de l'hôpital pour augmenter la durée moyenne de stationnement.

Eu égard au compte d'exploitation conventionnel sur lequel a été basé l'équilibre économique de l'activité des deux parkings, les résultats enregistrés par cette DSP peuvent poser question. Ils sont toutefois en amélioration, même s'ils restent négatifs.

Pour autant, le modèle économique dans lequel s'inscrit l'activité d'une concession de parking venant de dépasser le quart de sa durée de vie, n'est pas remis en cause dans ses fondements.

Ville de LA CIOTAT

**Parcs de stationnement
Centre et Vieux Port**

Compte rendu d'activité 2017

Indigo Infra France

Siège Social : 4 Place de la Pyramide – Imm. Ile de France Bt A – 92800 PUTEAUX LA DEFENSE – N° AZUR : 0810 26 3000

Direction Régionale : Noilly Paradis – 146 rue Paradis – 13006 MARSEILLE - ☎ 04 91 37 34 34 - 📠 04 91 37 34 30



Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2018

Sommaire

1. Cadre général de la Délégation de Service Public

- 1.1. Caractéristiques principales du contrat de délégation
- 1.2. Faits marquants de l'exercice
- 1.3. Technique

2. Compte rendu technique et financier

- 2.1. Politique tarifaire et évolutions
- 2.2. Détails sur la formation du chiffre d'affaires
- 2.3. Autres recettes d'exploitation
- 2.4. Ressources humaines

3. Suivi du patrimoine

- 3.1. Inventaire et situation patrimoniale du service délégué
- 3.2. Variations du patrimoine
- 3.3. Travaux de l'exercice
- 3.4. Prévisions d'investissement et des dépenses de renouvellement
- 3.5. Durée d'amortissement des biens et immobilisations

4. Economie de la délégation

- 4.1. Compte annuel de résultat de l'exploitation
 - 4.1.1 Compte d'exploitation
 - 4.1.2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits
- 4.2. Engagement à incidences financières
- 4.3. Relations financières avec le délégant

5. Données prévisionnelles

- 5.1. Réalisé N / Budgété N
- 5.2. Budgété N+1 / Réalisé N

6. Qualité du service

- 6.1. Indicateurs de qualité
- 6.2. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire
- 6.3. Prestations techniques
- 6.4. Prestations commerciales

7. Annexes

Le présent rapport d'activité a été élaboré en vertu des dispositions prévues dans la loi n° 95-127 du 8 Février 1995 complétée par le décret n° 2005-236 daté du 14 mars 2005.

Il correspond également aux rapports techniques et financiers prévus dans les termes de la convention de concession.

Les comptes détaillés retraçant la totalité des opérations relatives à l'exécution de la délégation du service public sont inclus dans le présent rapport.



1. Cadre général de la Délégation de service Public

1-1 Caractéristiques principales du contrat de délégation

Les parcs de stationnement du CENTRE et VIEUX PORT de LA CIOTAT sont exploités par la Société Indigo Infra France dans le cadre d'un contrat de délégation de service public acté en Préfecture le 10/08/2006 et, qui s'achève le 30/04/2037.

L'avenant n° 1 portant sur :

- Les ajustements de dates et de l'accord intervenu après négociation entre les parties du fait des sujétions imprévues techniques et réglementaires auxquelles celui-ci a dû faire face.

a été signé en date du 19/02/2010.

L'avenant n°2 portant sur :

- L'établissement d'une nouvelle grille tarifaire par pas de quinze minutes, conformément à l'article L113-7 de la Loi n° 2014/344 du 17 mars 2014 du code de la consommation.

a été signé en date du 16/07/2015.

L'avenant n°3 portant sur :

- L'ajustement de la grille tarifaire au temps passé afin d'intégrer la franchise de la première demi-heure.

a été signé en date du 02/05/2016.

Localement, l'exploitation est assurée par la société Indigo Park et placée sous la responsabilité de Jean-Yves VATINEL, responsable de district, assisté d'un Responsable de Site, et de 3 agents d'exploitation, avec, pour la saison estivale, 2 agents d'exploitation en renfort.

La capacité totale du parc du Centre est de 427 emplacements, répartis sur 3 niveaux en sous-sol.

La capacité totale du parc Vieux Port est de 579 emplacements, répartis sur 4 niveaux en sous-sol.

Les parcs sont accessibles 24/24h.

Les abonnés ont un accès permanent au parc au moyen de leur badge d'accès ; les clients horaires peuvent récupérer leur véhicule à tout moment en saisissant un code sur les lecteurs piétons.

En-dehors des horaires de présence du personnel, la gestion du site (interphonie, vidéo et report des alarmes techniques) est assurée depuis le Centre National de Télé-Opération situé à Paris-La Défense.

Le nettoyage de l'ouvrage est réalisé par un prestataire extérieur en ce qui concerne le lavage complet des sols qui est effectué au moins une fois par mois. L'entretien quotidien des parcs est assuré par le personnel d'exploitation.

Le contrôle annuel des installations électriques a été réalisé par l'organisme QUALICONSLT.

La Direction Régionale, basée à MARSEILLE assure, avec l'assistance d'Éric LECHAT, Directeur de Secteur, chargé des Bouches-du-Rhône :

- le suivi et le contrôle de l'exploitation,
- les relations avec l'autorité délégante,
- la gestion administrative et financière de l'exploitation.

1-2 Faits marquants de l'exercice 2017

Parking Centre :

- Remplacement complet des 2 ascenseurs par des appareils de marque KONE
- Changement d'un ensemble de réglottes d'éclairage dans le parc
- Renouvellement du système de climatisation des locaux d'exploitation

Parking Vieux-Port :

- Remplacement complet des 2 ascenseurs par des appareils de marque KONE
- Changement d'un ensemble de réglottes dans le parc

PROGRAMME QUALITE : AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE DES PARKINGS INDIGO

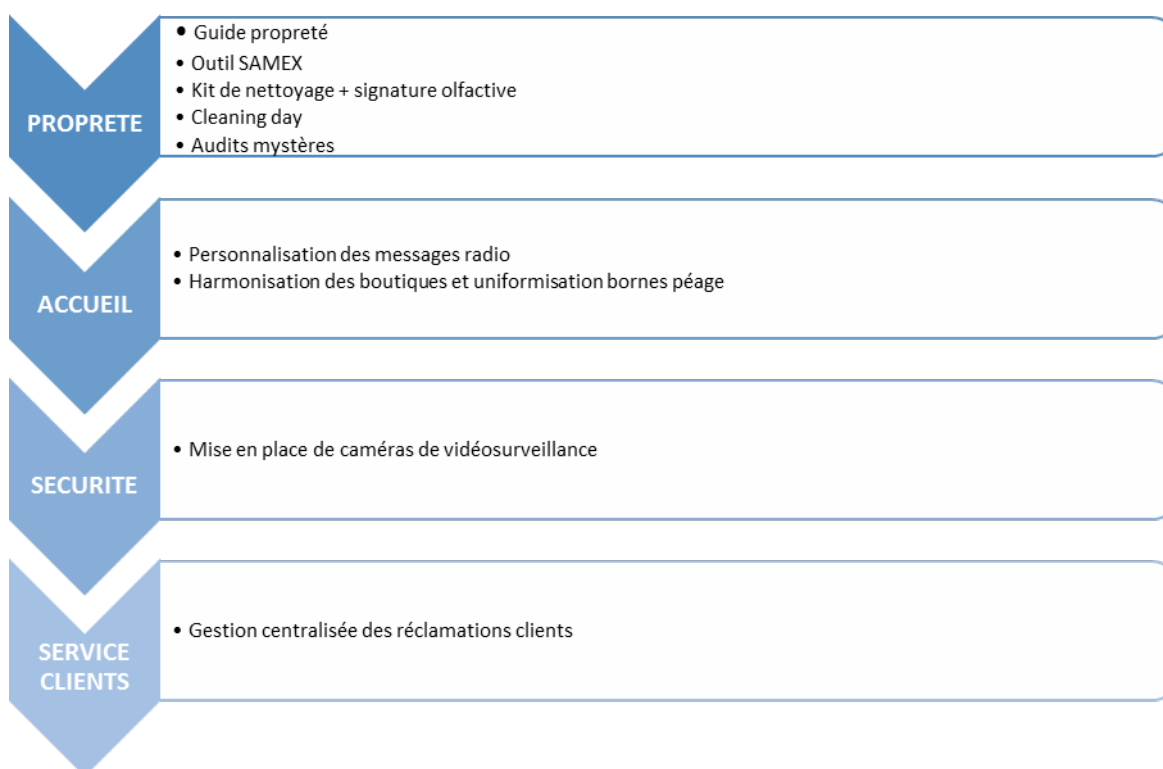
- ⇒ PROPRETE
- ⇒ QUALITE DE L'ACCUEIL
- ⇒ SECURITE
- ⇒ RELATION CLIENTS

En changeant de nom fin 2015, VINCI Park devenu Indigo a perdu la notoriété de l'ancienne marque et enregistré davantage de réclamations relatives à la propreté et au fonctionnement des équipements notamment, sans pour autant que le service se soit dégradé. Cette hausse des réclamations est aussi liée à l'ouverture multi-canal de la communication avec nos clients (web, application smartphone, Boutiques, numéro Azur, etc.) et à l'enregistrement systématique des réclamations.

Au cours de l'année 2016, Indigo a repensé en profondeur son programme Qualité, afin de mettre en place des outils et des processus qui permettent d'améliorer considérablement la qualité de ses services dès 2017.

En 2017, nous avons déployé la totalité de ce nouveau processus et mesuré son impact à travers les visites mystère.

Les piliers de la démarche sur les 4 thèmes que nous avons mis en application sont les suivants.



CAMPAGNES D’AFFICHAGE

Pour accompagner le changement de la marque et retrouver la notoriété de l’ancienne marque, nous avons déployé en 2017 une nouvelle campagne d’affichage dans les parkings Indigo, suite à une première campagne en octobre 2016.

Cette campagne, plus légère et décalée et moins institutionnelle, réaffirme notre engagement à garantir la sécurité, le confort, la propreté, et à innover.



NOUS GARDONS L'ŒIL OUVERT, SAUF QUAND VOUS TESTEZ LES SUSPENSIONS.

 Avec notre système de vidéo surveillance 24h/24, votre véhicule est en sécurité.

INDIGO
PLACE AU FUTUR



NOUS VOUS ACCUEILLONS AVEC LE SOURIRE, QUELLE QUE SOIT VOTRE HUMEUR.

 Nos conseillers sont à votre disposition dans nos boutiques Indigo.

INDIGO
PLACE AU FUTUR



NOUS TENDONS L'OREILLE, MEME SI VOUS CHANTEZ FAUX.

 Avec l'assistance 24/24h, nos agents sont là pour vous aider à n'importe quel moment.

INDIGO
PLACE AU FUTUR



NOUS NETTOYONS TOUT LE PARKING, SAUF L'INTERIEUR DE VOS VITRES

 Avec des nettoyages réguliers, nous sommes mobilisés pour que nos parkings restent agréables.

INDIGO
PLACE AU FUTUR

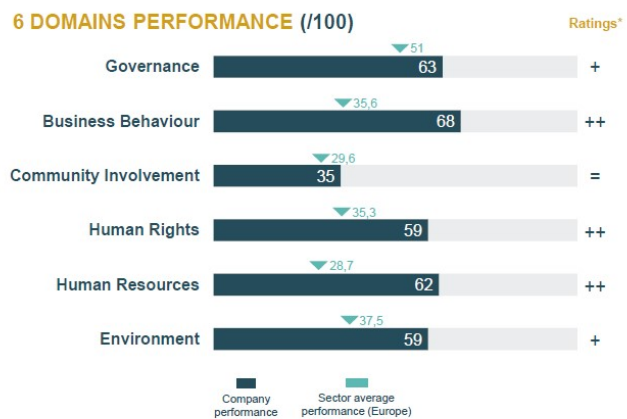
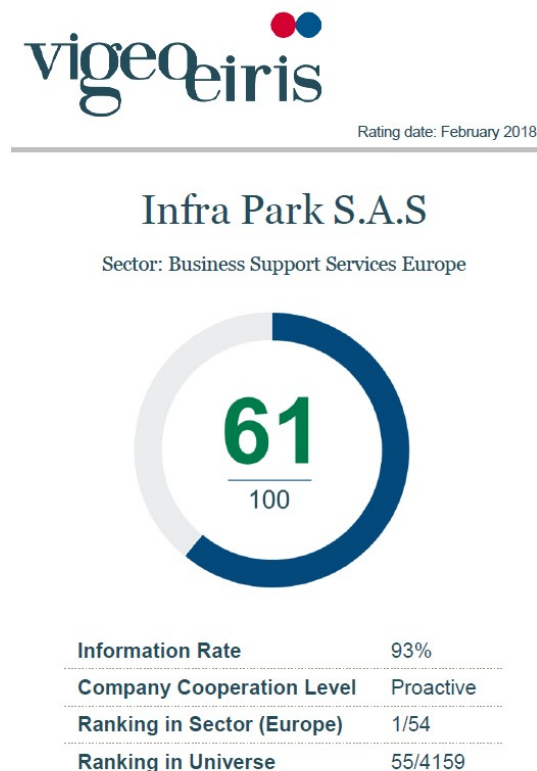
NOTATION EXTRA-FINANCIERE D'INDIGO PAR VIGEO

Les parties prenantes des grandes entreprises, cotées ou non, sont de plus en plus sensibles aux engagements sociaux, sociétaux et environnementaux de ces dernières. De nombreux investisseurs s'engagent dorénavant dans l'Investissement Socialement Responsable (adopté par l'ONU en 2006).

Des agences indépendantes de notation extra-financière évaluent les grandes entreprises sur:

- leur attitude face à l'environnement,
- leur respect des valeurs sociales,
- leur engagement sociétal,
- leur modèle de gouvernance.

Après une note de 50/100 obtenue début 2017, notre nouvelle notation extra-financière, établie par VIGEO EIRIS est en progrès sensible (note de 61/100), positionnant désormais Indigo à la 1ère place au sein du compartiment « Business Support Services Europe » (sur 54 entreprises).



ANALYST FOCUS

TOPIC	COMMENT
Responsiveness	The Company has shown interest in its Company's CSR performance based on Vigoe Eiris' rating and has been cooperative by providing enough details and documents related to its ESG strategy. This has positively impacted its performance
Relations with employees' representatives	The Company has a detailed commitment to freedom of association and the right to collective bargaining. Infra Park has shown the importance of negotiation and the inclusion of employees' representatives in its decisions' making.
Environmental Strategy	The Company has extensively addressed its environmental strategy and has formalised its commitments to decrease its impact on the environment and has adopted different strategies to decrease its energy consumption and impacts from transport.
Governance and CSR	The Company shows an advanced performance in its governance pillar. Infra Park respects the number of non-executives and independent members within the Board and CSR issues are included in many aspects of the Company's governance, as they are discussed at Board level and taken into account while setting executives' remuneration.

Disclaimer - Copyright Vigoe 2016
Reproduction of this document in whole or in part is prohibited without the express written authorization of Vigoe Eiris and is protected by the provision of the French Intellectual Property Code. The information in this document results from the application of Vigoe Eiris' Equities methodology and is based on sources which Vigoe Eiris believes to be reliable. However, the accuracy, completeness and up-to-dateness of this report are not guaranteed, and Vigoe Eiris shall under no circumstances be responsible for the strategy choices, management decisions and, more generally, decisions of any nature taken by the reader in reliance upon the information contained in this document.

2. Compte rendu technique et financier

2-1 Politique tarifaire et évolutions

a) Tarifs 01/01/2017

TARIF

Au 01/01/17

Indigo Infra France



VILLE DE LA CIOTAT Parc du Centre

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	basse saison		haute saison	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn	1,10 €	1,10 €	1,50 €	1,50 €
46mn à 1h	0,50 €	1,60 €	0,60 €	2,10 €
1h01 à 1h15	0,50 €	2,10 €	0,60 €	2,70 €
1h16 à 1h30	0,50 €	2,60 €	0,60 €	3,30 €
1h31 à 1h45	0,50 €	3,10 €	0,60 €	3,90 €
1h46 à 2h	0,50 €	3,60 €	0,50 €	4,40 €
2h01 à 2h15	0,50 €	4,10 €	0,50 €	4,90 €
2h16 à 2h30	0,50 €	4,60 €	0,50 €	5,40 €
2h31 à 2h45	0,50 €	5,10 €	0,50 €	5,90 €
2h46 à 3h	0,50 €	5,60 €	0,50 €	6,40 €
3h01 à 3h15	0,50 €	6,10 €	0,50 €	6,90 €
3h16 à 3h30	0,50 €	6,60 €	0,50 €	7,40 €
3h31 à 3h45	0,30 €	6,90 €	0,50 €	7,90 €
3h46 à 4h	0,30 €	7,20 €	0,50 €	8,40 €
4h01 à 4h15	0,30 €	7,50 €	0,40 €	8,80 €
4h16 à 4h30	0,30 €	7,80 €	0,40 €	9,20 €
4h31 à 4h45	0,30 €	8,10 €	0,40 €	9,60 €
4h46 à 5h	0,30 €	8,40 €	0,40 €	10,00 €
5h01 à 5h15	0,30 €	8,70 €	0,40 €	10,40 €
5h16 à 5h30	0,30 €	9,00 €	0,40 €	10,80 €
5h31 à 5h45	0,30 €	9,30 €	0,40 €	11,20 €
5h46 à 6h	0,30 €	9,60 €	0,40 €	11,60 €
6h01 à 6h15	0,30 €	9,90 €	0,40 €	12,00 €
6h16 à 6h30	0,30 €	10,20 €	0,40 €	12,40 €
6h31 à 6h45	0,30 €	10,50 €	0,40 €	12,80 €
6h46 à 7h	0,30 €	10,80 €	0,40 €	13,20 €
7h01 à 7h15	0,30 €	11,10 €	0,40 €	13,60 €
7h16 à 7h30	0,30 €	11,40 €	0,40 €	14,00 €
7h31 à 7h45	0,30 €	11,70 €	0,40 €	14,40 €
7h46 à 8h	0,30 €	12,00 €	0,40 €	14,80 €
8h01 à 8h15	0,30 €	12,30 €	0,40 €	15,20 €
8h16 à 8h30	0,30 €	12,60 €	0,20 €	15,40 €
8h31 à 8h45	0,30 €	12,90 €	0,20 €	15,60 €
8h46 à 9h	0,30 €	13,20 €	0,20 €	15,80 €
9h01 à 9h15	0,30 €	13,50 €	0,20 €	16,00 €
9h16 à 9h30	0,30 €	13,80 €	0,20 €	16,20 €
9h31 à 9h45	0,30 €	14,10 €	0,20 €	16,40 €
9h46 à 10h	0,30 €	14,40 €	0,20 €	16,60 €
10h01 à 10h15	0,30 €	14,70 €	0,20 €	16,80 €
10h16 à 10h30	0,30 €	15,00 €	0,20 €	17,00 €
10h31 à 10h45	0,30 €	15,30 €	0,20 €	17,20 €
10h46 à 11h	0,30 €	15,60 €	0,20 €	17,40 €
11h01 à 11h15	0,30 €	15,90 €	0,20 €	17,60 €
11h16 à 11h30	0,30 €	16,20 €	0,20 €	17,80 €
11h31 à 11h45	0,30 €	16,50 €	0,20 €	18,00 €
11h46 à 12h	0,30 €	16,80 €	0,20 €	18,20 €
12h01 à 24h	0,00 €	16,80 €	0,00 €	18,20 €
Tarif Journée		16,80 €		18,20 €
Ticket perdu/J		16,80 €		18,20 €

PARKING

CENTRE - LA CIOTAT

Vous trouverez ci-dessous les principales [offres de stationnement](#) disponibles dans ce parking.

Offre	ABONNEMENT			Mensuel par prélèvement automatique (engagement 12 mois)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	90,00 €	199,00 €	670,00 €	57,50 €
Abonnement jour 5j/ 7	33,00 €	83,00 €	250,00 €	21,50 €
Abonnement nuit + WE	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Offre	FORFAIT
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €



Capacité du parc : 440 places de stationnement sur 3 niveaux

TARIF

Au 01/01/17

Indigo Infra France



VILLE DE LA CIOTAT

Parc Vieux-Port

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	basse saison		haute saison	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn	1,10 €	1,10 €	1,50 €	1,50 €
46mn à 1h	0,50 €	1,60 €	0,60 €	2,10 €
1h01 à 1h15	0,50 €	2,10 €	0,60 €	2,70 €
1h16 à 1h30	0,50 €	2,60 €	0,60 €	3,30 €
1h31 à 1h45	0,50 €	3,10 €	0,60 €	3,90 €
1h46 à 2h	0,50 €	3,60 €	0,50 €	4,40 €
2h01 à 2h15	0,50 €	4,10 €	0,50 €	4,90 €
2h16 à 2h30	0,50 €	4,60 €	0,50 €	5,40 €
2h31 à 2h45	0,50 €	5,10 €	0,50 €	5,90 €
2h46 à 3h	0,50 €	5,60 €	0,50 €	6,40 €
3h01 à 3h15	0,30 €	5,90 €	0,50 €	6,90 €
3h16 à 3h30	0,30 €	6,20 €	0,50 €	7,40 €
3h31 à 3h45	0,30 €	6,50 €	0,40 €	7,80 €
3h46 à 4h	0,30 €	6,80 €	0,40 €	8,20 €
4h01 à 4h15	0,30 €	7,10 €	0,40 €	8,60 €
4h16 à 4h30	0,30 €	7,40 €	0,40 €	9,00 €
4h31 à 4h45	0,30 €	7,70 €	0,40 €	9,40 €
4h46 à 5h	0,30 €	8,00 €	0,40 €	9,80 €
5h01 à 5h15	0,30 €	8,30 €	0,40 €	10,20 €
5h16 à 5h30	0,30 €	8,60 €	0,40 €	10,60 €
5h31 à 5h45	0,30 €	8,90 €	0,40 €	11,00 €
5h46 à 6h	0,30 €	9,20 €	0,40 €	11,40 €
6h01 à 6h15	0,30 €	9,50 €	0,40 €	11,80 €
6h16 à 6h30	0,30 €	9,80 €	0,40 €	12,20 €
6h31 à 6h45	0,30 €	10,10 €	0,40 €	12,60 €
6h46 à 7h	0,30 €	10,40 €	0,40 €	13,00 €
7h01 à 7h15	0,30 €	10,70 €	0,40 €	13,40 €
7h16 à 7h30	0,30 €	11,00 €	0,40 €	13,80 €
7h31 à 7h45	0,30 €	11,30 €	0,40 €	14,20 €
7h46 à 8h	0,30 €	11,60 €	0,40 €	14,60 €
8h01 à 8h15	0,30 €	11,90 €	0,40 €	15,00 €
8h16 à 8h30	0,30 €	12,20 €	0,40 €	15,40 €
8h31 à 8h45	0,30 €	12,50 €	0,20 €	15,60 €
8h46 à 9h	0,30 €	12,80 €	0,20 €	15,80 €
9h01 à 9h15	0,30 €	13,10 €	0,20 €	16,00 €
9h16 à 9h30	0,30 €	13,40 €	0,20 €	16,20 €
9h31 à 9h45	0,30 €	13,70 €	0,20 €	16,40 €
9h46 à 10h	0,30 €	14,00 €	0,20 €	16,60 €
10h01 à 10h15	0,30 €	14,30 €	0,20 €	16,80 €
10h16 à 10h30	0,30 €	14,60 €	0,20 €	17,00 €
10h31 à 10h45	0,30 €	14,90 €	0,20 €	17,20 €
10h46 à 11h	0,30 €	15,20 €	0,20 €	17,40 €
11h01 à 11h15	0,30 €	15,50 €	0,20 €	17,60 €
11h16 à 11h30	0,30 €	15,80 €	0,20 €	17,80 €
11h31 à 11h45	0,30 €	16,10 €	0,20 €	18,00 €
11h46 à 12h	0,30 €	16,40 €	0,20 €	18,20 €
12h01 à 24h	0,00 €	16,40 €	0,00 €	18,20 €
Tarif Journée		16,40 €	18,20 €	
Ticket perdu/J		16,40 €	18,20 €	

PARKING

VIEUX PORT - LA CIOTAT

Vous trouverez ci-dessous les principales [offres de stationnement](#) disponibles dans ce parking.

Offre	ABONNEMENT			Mensuel par prélèvement automatique
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	90,00 €	199,00 €	670,00 €	57,50 €
Abonnement jour 5j/ 7	33,00 €	83,00 €	250,00 €	19,90 €
Abonnement nuit + WE	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Offre	FORFAIT
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €



Capacité du parc : 379 places de stationnement sur 2 niveaux

b) Tarifs plafonds

Les tarifs appliqués en 2017 sont toujours sensiblement inférieurs aux tarifs plafond définis en septembre 2005.

2/2

GRILLE TARIFAIRE

Tarifs Plafonds TTC avant indexation
Base Septembre 2005

VILLE DE LA CIOTAT

Parcs Source du Pré, Jardin de la ville

A - TARIF HORAIRE

du 01 juin au 30 septembre

45 mn	
1 heure 30 mn	
2 heures 15 mn	
12 heures	

2 008	2 010	2 012
1,10€	1,20€	1,30€
2,20€	2,40€	2,60€
3,30€	3,60€	3,90€
11,00€	12,00€	13,00€

B - DIVERS

Maximum 24h	22,00€	24,00€	26,00€
Ticket perdu/J	22,00€	24,00€	26,00€

Consigne carte :	44,00€	48,00€	52,00€
Carte perdue :	44,00€	48,00€	52,00€

C - TARIF LONGUE DUREE

Abonnement sans place réservée

- Abonnement simple
- Abonnement simple annuel avec P.M.A
- Abt. nuit du L au D de 18h à 10h
- Abt. nuit du L au D de 18h à 10h annuel avec P.M.A*
- Abt. travail du L au V de 10h à 18h
- Abt. travail du L au V de 10h à 18h avec P.M.A*
- Abonnement motos

Location avec place réservée

- Location simple parc public
- Location zone fermée
- Location zone fermée avec P.M.A*

	MOIS	TRIMESTRE	ANNEE
106,00€		300,00€	960,00€
			1 020,00€
			660,00€
			720,00€
		200,00€	696,00€
			780,00€
53,00€		150,00€	480,00€
148,00€		420,00€	1 380,00€
160,00€		460,00€	1 500,00€
			1 620,00€

c) Formule d'indexation



Indigo Infra France

VILLE DE LA CIOTAT

Détermination du coefficient d'indexation des tarifs :
(article 1 de l'avenant 2 du 16/07/2015 du contrat de Délégation de Service Public du 22 août 2006)

TARIFS ANNEE : 2017

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHT-IME / ICHT-IME_o) + 0,30 (EBIQ00 / EBIQ00_o)$$

ICHT-IME_o = 113,7 indice connu au 1er janvier 2015 (juillet 2014 : date de parution 07/10/14)
indice du coût du travail, tous salariés dans les
industries mécaniques et électriques

ICHT-IME = 117,7 valeur juillet 2016 (date de parution : 07/10/16)

EBIQ00_o = 107,4 indice connu au 1er janvier 2015 (novembre 2014 : date de parution : 29/12/14)

EBIQ00 = 105,5 valeur novembre 2016 (date de parution : 21/12/16)

0,10	0,10
0,60	0,621108
0,30	0,294693

K (2017) = 1,01580

2-2 Détails sur la formation du chiffre d'affaires

a- Centre (cf. Annexe 4-a)

Le chiffre d'affaires du parking Centre est composé à plus de 75% de recettes horaires, les recettes d'abonnement ne représentant que 24% du CA.

Le trafic horaire a progressé de 7,8% et le CA horaire a progressé de 11,6% au cours de l'année, notamment grâce à une très bonne saison estivale, un trafic généré par l'hôpital proche en hausse, et le succès du Salon les Nauticales au printemps.

Parallèlement, les actions commerciales menées localement ont permis de développer le nombre d'abonnés de 15% et le CA correspondant de 17%.

Chiffre d'affaire horaire HT :	358 344 €
Recette Abonnements HT :	113 800 €
Activités annexes	450 €

b- Vieux Port (cf. Annexe 4-b)

Le parking Vieux-Port est sous-utilisé en-dehors de la saison estivale, et très utilisé au cours des mois de juillet et d'août par les visiteurs horaires qui fréquentent le port et le marché nocturne.

Ainsi, les recettes horaires représentent 87% du chiffre d'affaires total du parking ; et 47% de ces recettes horaires sont encaissées au cours des seuls mois de juillet et août.

Comme au parking Centre, la fréquentation horaire a augmenté sensiblement en 2017, de presque 18%, et les recettes correspondantes de plus de 19%.

Par contre les recettes d'abonnement sont stables, aucun nouveau générateur à proximité n'ayant manifesté de besoins permanents de stationnement.

Chiffre d'affaire horaire HT :	423 485 €
Recette Abonnements HT :	62 833 €
Activités annexes	175 €

2-3 Autres recettes d'exploitation

Les autres produits enregistrés (28 494€ HT à Centre et 28 978€ HT à Vieux Port) correspondent à la refacturation de la CFE au délégant.

2-4 Ressources Humaines

Cf. Annexe 2

Le personnel d'exploitation est stable d'une année sur l'autre, un seul changement est à noter en 2017 : Nicolas GNAMY a remplacé Dominique BEAUTE au poste de Responsable de Sites en fin d'année 2017.

3. Suivi du patrimoine

3-1 Inventaire et situation patrimoniale du service délégué

- a- Centre Cf. Annexe 3-a
- b- Vieux Port Cf. Annexe 3-b

3-2 Variations du patrimoine

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

3-3 Travaux de l'exercice

a- Centre

- Remplacement des deux ascenseurs du parking : les ascenseurs installés dans le parking Centre et le parking Vieux-Port, de marque espagnole ORONA, ont nécessité, depuis leur installation, de nombreuses interventions de maintenance et de remplacement de pièces qui étaient rendues difficiles par les défauts de disponibilité de pièces détachées. Afin d'éviter les mises à l'arrêt répétées des appareils, nous avons décidé de procéder à leur remplacement complet par des appareils de marque KONE. Chacun des deux appareils du parking Centre vaut 47 451,34€ et l'investissement sera amorti à compter de 2018.
- Un ensemble de réglettes a été remplacé par des nouveaux appareils d'éclairage de type T5, plus économes en énergie, pour un montant brut de 7409,20€.

b- Vieux Port

- Remplacement des deux ascenseurs du parking : les ascenseurs installés dans le parking Centre et le parking Vieux-Port, de marque espagnole ORONA, ont nécessité, depuis leur installation, de nombreuses interventions de maintenance et de remplacement de pièces qui étaient rendues difficiles par les défauts de disponibilité de pièces détachées. Afin d'éviter les mises à l'arrêt répétées des appareils, nous avons décidé de procéder à leur remplacement complet par des appareils de marque KONE. Chacun des deux appareils du parking Vieux-Port vaut 46 285,11€ et l'investissement sera amorti à compter de 2018.

3-4 Durée d'amortissement des biens et immobilisations

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions : parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles : ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. Techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. Gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

4. Economie de la délégation

4-1 Compte annuel de résultat de l'exploitation

4-1-1 Compte d'exploitation

Exercice 2017

Parc du Centre

En euros H.T.

Cf. Version complète Annexe 4a

Annexe 4 a - PARC DE STATIONNEMENT : 130201 La Ciotat Parc du Centre

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	320 950	358 344	37 394
Abonnés parcs	97 263	113 800	16 537
Sous Total Chiffre d'Affaires	418 663	472 594	53 931
Sous Total Autres Produits	24 402	28 494	4 092
Total Produits d'Exploitation	443 065	501 088	58 023
Sous Total Frais de Personnel	-111 855	-77 319	34 536
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-87 977	-57 574	30 403
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 352	-7 321	3 031
Total Charges Directes d'Exploitation	-210 184	-142 214	67 970
Total Autres Charges d'Exploitation	-79 171	-98 525	-19 354
Total Charges d'Exploitation	-289 355	-240 739	48 616
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-263 798	-262 324	1 474
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-110 088	-1 975	108 113
Total Frais Financiers	-199 344	-186 950	12 394
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-309 432	-188 925	120 507

Une hausse des recettes du parking de 58023€ conjuguée à une baisse des charges d'exploitation de 48 616€ permet d'améliorer le résultat opérationnel du parking de manière très positive.

Le résultat avant impôts reste cependant toujours négatif, passant de 309 432€ de déficit à 188 925€.

Parc Vieux Port

En euros H.T.

Cf. Version complète Annexe 4b

Annexe 4b - PARC DE STATIONNEMENT : 130202 La Ciotat Vieux Port

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	354 650	423 485	68 835
Abonnés parcs	61 839	62 833	994
Activités annexes	217	175	-42
Sous Total Chiffre d'Affaires	416 706	486 493	69 787
Sous Total Autres Produits	26 918	28 978	2 060
Total Produits d'Exploitation	443 624	515 471	71 847
Sous Total Frais de Personnel	-141 292	-123 765	17 527
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-79 973	-50 587	29 386
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 136	-6 746	-1 610
Total Charges Directes d'Exploitation	-226 401	-181 098	45 303
Total Autres Charges d'Exploitation	-75 933	-93 161	-17 228
Total Charges d'Exploitation	-302 334	-274 259	28 075
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 702	-291 773	5 929
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-156 412	-50 561	105 851
Total Frais Financiers	-235 968	-221 181	14 787
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-392 380	-271 742	120 638

Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

La hausse des recettes du parking de 69787€ conjuguée à une baisse des charges d'exploitation de 28 075€ permet d'améliorer le résultat opérationnel du parking de manière très positive.

Le résultat avant impôts reste comme pour le parking Centre toujours négatif, passant de 392 380€ de déficit à 271 742€ en 2017.

Compte de résultat consolidé
En euros H.T.

Cf. Version complète Annexe 5

Annexe 5 - Comptes de résultat Consolidé PARCS DE STATIONNEMENT :
130201 La Ciotat Parc du Centre et 130202 La Ciotat Vieux Port

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	675 600	781 829	106 229
Abonnés parcs	159 102	176 633	17 531
Sous Total Chiffre d'Affaires	835 369	959 087	123 718
Sous Total Autres Produits	51 320	57 472	6 152
Total Produits d'Exploitation	886 689	1 016 559	129 870
Sous Total Frais de Personnel	-253 147	-201 084	52 063
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-167 950	-108 161	59 789
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 488	-14 067	1 421
Total Charges Directes d'Exploitation	-436 585	-323 312	113 273
Total Autres Charges d'Exploitation	-155 104	-191 686	-36 582
Total Charges d'Exploitation	-591 689	-514 998	76 691
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-561 500	-554 097	7 403
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-266 500	-52 536	213 964
Total Frais Financiers	-435 312	-408 131	27 181
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-701 812	-460 667	241 145

RECETTES

En consolidé, le chiffre d'affaires progresse de 14,8% en 2017, porté par une très belle saison estivale à la Ciotat qui a permis une croissance du chiffre d'affaires horaire de 15,7%.

Les actions commerciales locales ont permis de développer les recettes d'abonnement de 11%.

CHARGES

Les charges de personnel ont été très bien maîtrisées en 2017, notamment grâce à la mise en place d'une annualisation du temps de travail qui a permis de limiter les recours à l'intérim durant l'été.

Le remplacement d'appareils d'éclairage en 2017 et les efforts constants de maintenance des équipements et de réglage du niveau d'éclairement ont permis de diminuer fortement charges d'exploitation, notamment les fluides.

4-1-2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits

Cf. Annexes 6, 6a, 6b, 6c

4-2 Engagements à incidence financière

A ce jour, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

4-3 Relations financières avec le délégant

Pour l'exercice 2017 la redevance cumulée s'élève à 3 718€ (1859€ pour chacun des deux parcs).

5. Données prévisionnelles

5-1 Réalisé N / Budgété N

Centre Cf. Version complète Annexe 7-a

Annexe 7a - PARC DE STATIONNEMENT : 130201 La Ciotat Parc du Centre

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA FRANCE

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N	ANNEE 2017	BUDGET 2017	Ecart
Horaires parcs	358 344	343 870	-14 474
Abonnés parcs	113 800	106 006	-7 794
Activités annexes	450	21 600	21 150
Sous Total Chiffre d'Affaires	472 594	471 476	-1 118
Sous Total Autres Produits	28 494	22 000	-6 494
Total Produits d'Exploitation	501 088	493 476	-7 612
Sous Total Frais de Personnel	-77 319	-95 067	-17 748
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-57 574	-70 239	-12 665
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 321	-3 675	3 646
Total Charges Directes d'Exploitation	-142 214	-168 981	-26 767
Total Autres Charges d'Exploitation	-98 525	-89 848	8 677
Total Charges d'Exploitation	-240 739	-258 829	-18 090
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-262 324	-272 308	-9 984
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-1 975	-37 661	-35 686
Total Frais Financiers	-186 950	-189 571	-2 621
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficits antérieurs	-188 925	-227 232	-38 307

Annexe 7b - PARC DE STATIONNEMENT : 130202 La Ciotat Vieux Port

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA FRANCE

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N	ANNEE 2017	BUDGET 2017	Ecart
Horaires parcs	423 485	381 724	-41 761
Abonnés parcs	62 833	67 096	4 263
Activités annexes	175		-175
Sous Total Chiffre d'Affaires	486 493	448 820	-37 673
Sous Total Autres Produits	28 978	22 000	-6 978
Total Produits d'Exploitation	515 471	470 820	-44 651
Sous Total Frais de Personnel	-123 765	-139 886	-16 121
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-50 587	-64 795	-14 208
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 746	-3 875	2 871
Total Charges Directes d'Exploitation	-181 098	-208 556	-27 458
Total Autres Charges d'Exploitation	-93 161	-57 863	35 298
Total Charges d'Exploitation	-274 259	-266 419	7 840
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-291 773	-297 818	-6 045
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-50 561	-93 417	-42 856
Total Frais Financiers	-221 181	-222 528	-1 347
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-271 742	-315 945	-44 203

5-2 Budgété N + 1 / Réalisé N

Centre Cf. Version complète Annexe 8-a

Annexe 8a - PARC DE STATIONNEMENT : 130201 La Ciotat Parc du Centre

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	Ecart
Horaires parcs	358 344	372 803	14 459
Abonnés parcs	113 800	118 989	5 189
Sous Total Chiffre d'Affaires	472 594	519 392	46 798
Sous Total Autres Produits	28 494	24 000	-4 494
Total Produits d'Exploitation	501 088	543 392	42 304
Sous Total Frais de Personnel	-77 319	-85 140	-7 821
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-57 574	-57 000	574
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 321	-4 361	2 960
Total Charges Directes d'Exploitation	-142 214	-146 501	-4 287
Total Autres Charges d'Exploitation	-98 525	-85 173	13 352
Total Charges d'Exploitation	-240 739	-231 674	9 065
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-262 324	-244 402	17 922
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-1 975	67 316	69 291
Total Frais Financiers	-186 950	-185 024	1 926
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficits antérieurs	-188 925	-117 708	71 217

Annexe 8b - PARC DE STATIONNEMENT : 130202 La Ciotat Vieux Port

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	Ecart
Horaires parcs	423 485	432 793	9 308
Abonnés parcs	62 833	74 979	12 146
Activités annexes	175		-175
Sous Total Chiffre d'Affaires	486 493	507 772	21 279
Sous Total Autres Produits	28 978	27 000	-1 978
Total Produits d'Exploitation	515 471	534 772	19 301
Sous Total Frais de Personnel	-123 765	-124 340	-575
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-50 587	-57 000	-6 413
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 746	-4 961	1 785
Total Charges Directes d'Exploitation	-181 098	-186 301	-5 203
Total Autres Charges d'Exploitation	-93 161	-91 517	1 644
Total Charges d'Exploitation	-274 259	-277 818	-3 559
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-291 773	-302 548	-10 775
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-50 561	-45 594	4 967
Total Frais Financiers	-221 181	-216 774	4 407
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-271 742	-262 368	9 374

6. Qualité du service

6-1 Indicateurs de qualité

Des indicateurs qualité ont été proposés au titre du nouveau décret n° 2005-236 en date du 14 mars 2005. Un courrier relatif à l'apparition des indicateurs qualité dans les rapports d'activité a été adressé au concédant en date du 8 décembre 2005.

A – SURVEILLANCE

TYPE D'INCIDENTS PARC CENTRE														
Concernant les	Agression		Dégradation		Vol		Incendie		Inondation		Accident		Nuisances	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Personnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouvrages	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TYPE D'INCIDENTS PARC VIEUX PORT														
Concernant les	Agression		Dégradation		Vol		Incendie		Inondation		Accident		Nuisances	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Personnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouvrages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

B – INDICATEURS TECHNIQUES

a- Centre

Ascenseurs 2017				
Mois	Dépannage Ascenseurs	Vandalisme Ascenseurs	Maintenance Ascenseur	Total interventions
janvier	2		1	3
février	1		1	2
mars			1	1
avril	1			1
Mai			1	1
Juin				
juillet				
août	1			1
septembre	2			2
octobre	1		1	2
novembre	1			1
décembre	1			1
TOTAL	10		5	15
RAPPEL 2016				18

Détection Incendie 2017				
Mois	Intervention Dépannage	Intervention Vandalisme	Maintenance	Total interventions
janvier				
février				
Mars				
Avril	2			2
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
septembre			1	1
octobre				
novembre				
décembre				
TOTAL	2		1	3
RAPPEL 2016				6

Péage 2017								
Mois	CAISSE MANU	Caisse automatique	Contrôleur entrée	Barrière entrée	Contrôleur sortie	Barrière sortie	Maintenance préventive	Total interventions
Janvier	1					1		2
Février						2	1	3
Mars					1			1
Avril					2			2
Mai					1			1
Juin		1					1	2
Juillet				1				1
Août	2							2
septembre	1						1	2
Octobre								
novembre					1			1
décembre					1		1	2
TOTAL	4	1		1	6	3	4	19
RAPPEL 2016								34

b- Vieux Port

Ascenseurs 2017				
Mois	Dépannage Ascenseurs	Vandalisme Ascenseurs	Maintenance Ascenseur	Total interventions
janvier			1	1
février			1	1
mars			1	1
avril				
Mai			1	1
Juin				
juillet				
août				
septembre				
octobre			1	1
novembre	1			1
décembre	1			1
TOTAL	2		5	7
RAPPEL 2016				8

Détection Incendie 2017				
Mois	Intervention Dépannage	Intervention Vandalisme	Maintenance	Total interventions
janvier				
février				
mars				
avril	2			2
Mai				
Juin				
juillet				
août				
septembre			1	1
octobre				
novembre				
décembre				
TOTAL				3
RAPPEL 2016				6

Péage 2017								
Mois	CAISSE MANU	Caisse automatique	Contrôleur entrée	Barrière entrée	Contrôleur sortie	Barrière sortie	Maintenance préventive	Total interventions
Janvier				2				2
Février							1	1
Mars						1		1
Avril								
Mai								
Juin							1	1
Juillet			1		1			2
Août			1					1
septembre							1	1
Octobre								
novembre								
décembre							1	1
TOTAL								10
RAPPEL 2016								24

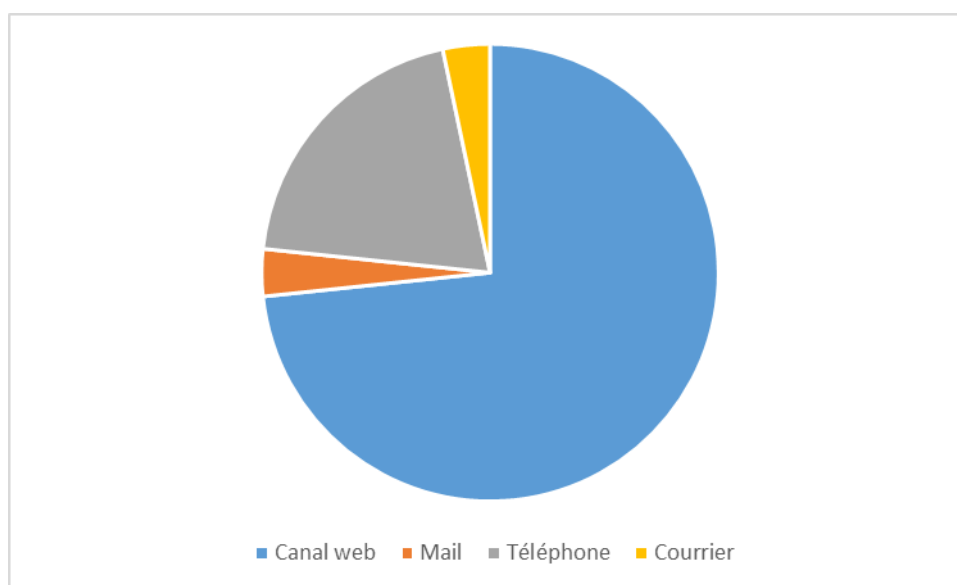
C – RECLAMATIONS, CONTENTIEUX

a- Centre

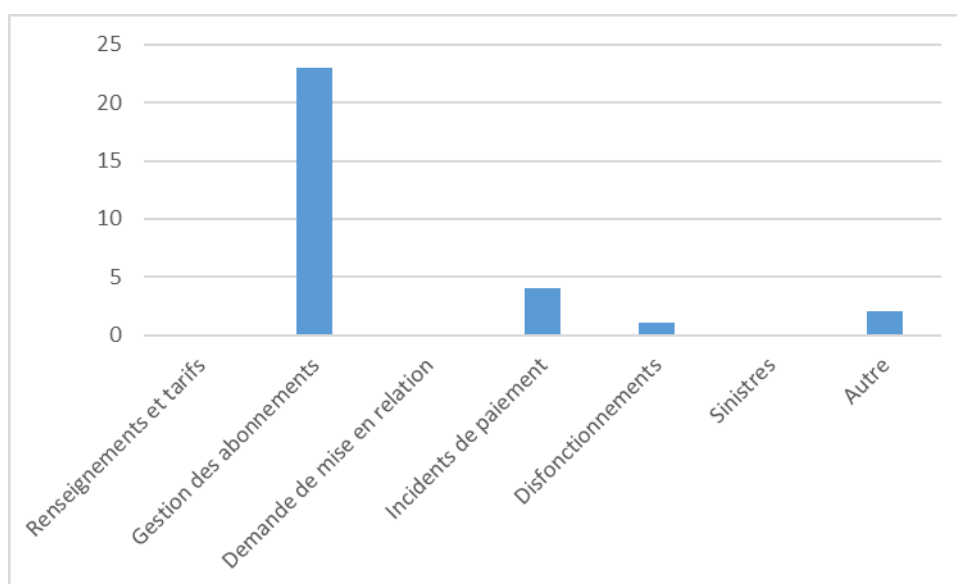
- **Service relations clients (n° AZUR 0810 26 3000)**

Le nombre d'appels sur le numéro AZUR est comptabilisé chaque année, et réparti en nombre en fonction de la nature des appels : incident de paiement, demande d'information sur les tarifs ou les horaires d'ouverture, réclamation sur le service rendu...

Canal Web	Mail	Téléphone	Courrier
22	1	6	1



Renseignements et tarifs	Gestion des abonnements	Demande de mise en relation	Incidents de paiement	Disfonctionnements	Sinistres	Autre	Total
0	23	0	4	1	0	2	30

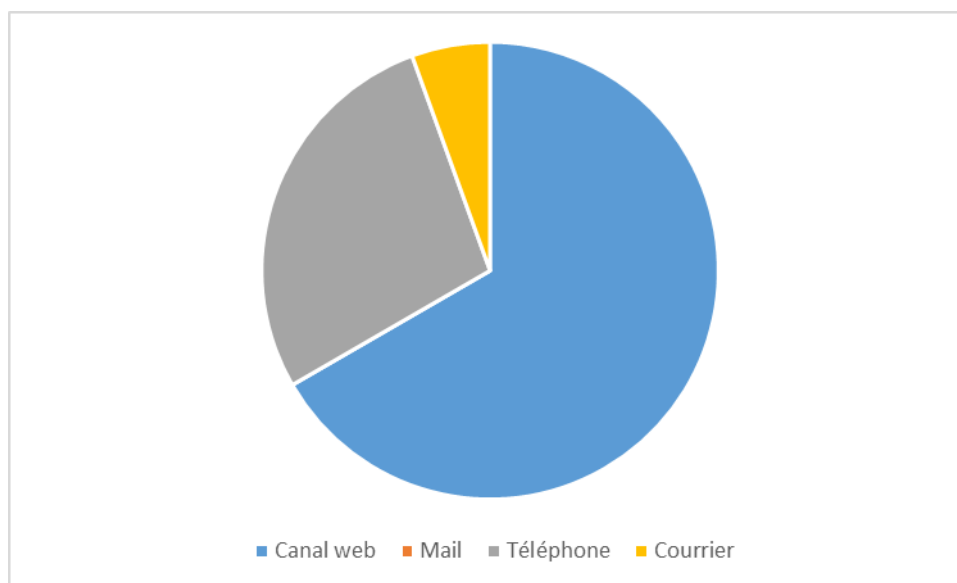


b- Vieux Port

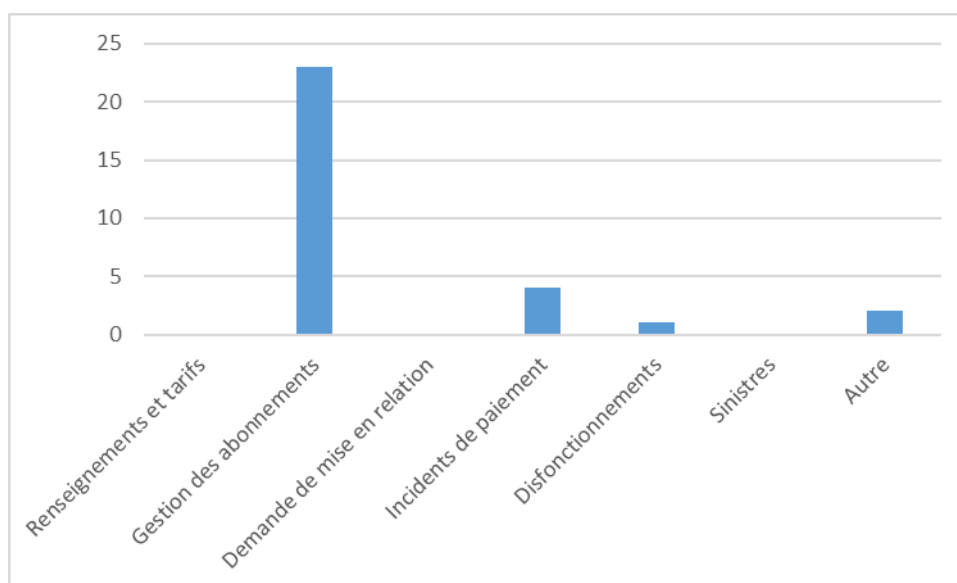
- **Service relations clients (n° AZUR 0810 26 3000)**

Le nombre d'appels sur le numéro AZUR est comptabilisé chaque année, et réparti en nombre en fonction de la nature des appels : incident de paiement, demande d'information sur les tarifs ou les horaires d'ouverture, réclamation sur le service rendu...

Canal Web	Mail	Téléphone	Courrier
12	0	5	1



Renseignements et tarifs	Gestion des abonnements	Demande de mise en relation	Incidents de paiement	Disfonctionnements	Sinistres	Autre	Total
0	23	0	4	1	0	2	30



6-2 Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

Améliorer le jalonnement du parking Centre en longeant l'hôpital.

Proposition de fléchage



a - Maintenance

L'entretien courant est réalisé par des prestataires techniques selon la nature de l'intervention.

a.1 – Parc du Centre

Sont sous contrat les équipements suivants :

Incendie	SSI SERVICES
Matériel de péage	Skidata
Portes basculantes	Thyssen
Ascenseurs	Koné
Détection Co	A D S
Sprinklers	Uxello
Extincteurs	Sicli

a.2 – Vieux Port

Sont sous contrat les équipements suivants :

Incendie	SSI SERVICES
Matériel de péage	Skidata
Portes basculantes	Thyssen
Ascenseurs	Koné
Détection Co	A D S
Sprinklers	Uxello
Extincteurs	Uxello

b – Rapports de vérifications techniques

Cf. Annexes 9 et 10

6-4 Prestations commerciales

Les Services

Plus que des places de parking, Indigo, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, Indigo propose dans ses parcs des services gratuits.

Prêt de parapluie

Les jours d'intempéries, l'automobiliste qui se gare dans les parcs Indigo, peut demander au bureau de se faire prêter un parapluie durant le temps de son stationnement. Il remet au bureau d'accueil son ticket d'entrée qui lui sera rendu à son retour au parc, en échange de la restitution du parapluie.

Radio Indigo

Radio Indigo, première radio d'entreprise entièrement dédiée à la musique classique, est diffusée dans les parcs Centre et Vieux Port. Cette radio exclusive propose une musique, destinée à créer un climat apaisant et élégant, adaptée à l'univers du stationnement. La programmation de Radio Indigo a été confiée à Alain Duault, journaliste et musicologue de renom, producteur d'émissions musicales pour RTL et France Télévisions, qui sélectionne dans un répertoire allant de Monteverdi à Brahms les meilleurs morceaux et les meilleurs enregistrements.

Application Smartphone

Pour ses clients, Indigo innove pour leur rendre la ville plus facile. Cette promesse prend aujourd'hui le tournant des nouvelles technologies et la nouvelle application Smartphone, est téléchargeable gratuitement sur App Store et Google Play.

Cette application, lancée en 2013, a été conçue pour vous faciliter vos déplacements quotidiens et vous faire profiter de « bons plans » sous forme de réductions à faire valoir auprès de nos partenaires.

- L'ensemble des parkings en ouvrage sont référencés et géolocalisés, ce qui permet d'afficher facilement les itinéraires pour s'y rendre sur un plan ou en réalité augmentée ;
- Progressivement nous affichons la disponibilité en temps réel des places par parking ;
- Pour retrouver facilement votre place, rien de plus simple : un flashcode est positionné sur les portes de sortie piéton, il vous suffit de scanner ce flashcode et l'application vous guide vers cette porte ; ?
- Grâce à l'application, vous bénéficiez d'offres de réduction exclusives valables dans des magasins partenaires à Marseille mais également dans la France entière !?

Indigo s'efforce de proposer des services indispensables pour l'entretien courant de la voiture, exprimant ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des citoyens et d'ouvrir le parking sur la ville et ses activités.

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture des parcs de stationnement sont étudiés pour permettre de donner satisfaction au plus grand nombre d'automobilistes possible. Ils sont clairement signalés à l'entrée des parcs et dans les escaliers. S'il est fermé la nuit et certains jours, le parc reste néanmoins accessible aux clients munis de leur ticket de parking ou de la carte qui leur a servi lors de leur entrée en voiture. Ils peuvent ainsi récupérer leur véhicule à toute heure.



Site Internet

Les parcs Indigo bénéficient d'une présentation détaillée sur son site Internet. Cette présentation qui évoque notamment tous les services proposés par le parc est précédée d'une page présentant la présence de Indigo dans la ville. A partir de cette page, des liens spécifiquement créés par Indigo permettent de rejoindre les principaux sites Internet de la ville et de ses grands services publics.

www.parkindigo.com

Campus Indigo

Le personnel a reçu une formation au sein du Campus Indigo, premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement dont la création a été voulue par l'entreprise pour faire face aux défis d'une filière qui se professionnalise en développant sa dimension de service.

Plus qu'un institut de formation technique, le Campus Indigo est la véritable école de commerce du stationnement. Elle organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement en privilégiant deux thèmes essentiels : la stratégie commerciale et le management.

Le campus Indigo assure aussi des formations qualifiantes qui permettent de postuler à des emplois de responsabilité au sein de l'entreprise. L'obtention de ses diplômes aide les salariés à progresser dans la société et les rend prioritaires pour l'attribution de postes vacants.

Le campus Indigo est installé au siège de l'entreprise, à La Défense. Ses formations sont aussi assurées, en complément des enseignements théoriques, dans un réseau de parkings-école décentralisés qui permettent aux salariés de valider leurs connaissances sur le terrain.

Au-delà des diplômes maison, le Campus a aussi pour ambition de se faire agréer afin de décerner, à terme, des certificats de qualification professionnelle reconnus dans le secteur des services automobiles auxquels sont rattachés les métiers du stationnement.

Numéro Azur

Les clients des parcs se voient proposer à tout moment, 24h/24 et 7j/7 la possibilité d'entrer en relation avec Indigo en appelant le numéro Azur 0 810 26 3000 qui leur permet d'exprimer leurs réclamations ou leurs critiques et de formuler leurs demandes d'informations ou leurs suggestions.

Les appels du numéro Azur sont analysés quotidiennement. Une réponse leur est systématiquement apportée.

Accueil des personnes à mobilité réduite

Indigo attache une grande importance au fait de faciliter l'accès au stationnement et à ses services pour les personnes à mobilité réduite.

Lors des travaux réalisés dans les parcs des efforts spécifiques sont faits pour améliorer les conditions d'accueil en supprimant, autant qu'il est possible, les obstacles physiques que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer. L'ergonomie des places de stationnement qui leur sont réservées fait l'objet d'un soin particulier.

Un dialogue institutionnel, établi entre Indigo et les associations représentatives des PMR, permet au personnel de l'entreprise de prendre conscience du rôle qu'il doit jouer dans l'accueil des clients « fragiles ». Le service accompagnement permet notamment de mettre en œuvre les principes appris ainsi.

Un pictogramme à l'entrée du parking indique son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Deux-roues motorisés

Pour contribuer à libérer les trottoirs et pour offrir une solution de stationnement sécurisée aux détenteurs de véhicules à deux-roues motorisés, Indigo a créé dans la majorité des parcs un espace de stationnement entièrement dédié à cette catégorie de clients. Des formules d'abonnements attractives font le succès de cette zone qui est située à proximité du bureau du parc, renforçant ainsi son aspect sécurisant.

Moyens de paiement

Indigo met à la disposition des automobilistes les moyens de paiement les plus récents et les techniques les plus souples.



Télépéage

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, les parcs Indigo ont adopté le Télépéage par badge *t*. Déjà utilisé pour les péages d'autoroutes, le Télépéage permet un appréciable gain de temps en offrant à ses 2.500.000 de détenteurs de payer en une fois, chaque mois, leurs péages d'autoroutes et leurs temps de stationnement consommés dans les différents parcs où ils ont utilisé ce moyen de paiement.

TOTAL GR

Pour faciliter la vie des professionnels, Indigo propose dans les parcs Centre et Vieux Port le paiement du stationnement à l'aide de la carte TOTAL GR. Près de 2.000.000 de professionnels français sont détenteurs de la carte TOTAL GR. Avec cette carte le stationnement consommé chez Indigo est facturé mensuellement et évite au client la production fastidieuse de notes de frais.



Cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire facilite la vie des automobilistes, c'est pourquoi Indigo le propose dans ses parcs et permet aux clients, pour gagner du temps, de payer sur les bornes de sortie.

Prélèvement Mensuel Automatique / paiement récurrent par CB

Les clients abonnés peuvent régler par prélèvement mensuel automatique, en fournissant un Relevé d'Identité Bancaire et en signant une autorisation de prélèvement avec leur contrat d'abonnement. Durée minimum d'engagement : un an.

Indigo propose aussi de payer de façon récurrente son abonnement, en autorisant le débit mensuel d'une carte bancaire. La souscription à ce mode de paiement est accessible sur notre site marchand exclusivement, avec un engagement minimum de trois mois.

Parc du Centre

MOYENS DE PAIEMENT (Répartition de la Recette Totale)

	2016	2017
Espèces	13.95%	10.91%
Chèques	1.35%	0.88%
Cartes Bancaires	37%	48.62%
Prélèvement Mensuel Automatique	20.40%	15.82%
Cartes TOTAL GR	1.40%	1.18%
Liber'T	24.2%	22.59%
Virement	1.7%	%

Une répartition plutôt stable des recettes par moyen de paiement.

Parc Vieux Port

MOYENS DE PAIEMENT (Répartition de la Recette Totale)

	2016	2017
Espèces	13.9%	13.07%
Chèques	0.4%	0.47%
Cartes Bancaires	52.3%	54.90%
Prélèvement Mensuel Automatique	13.4%	9.82%
Cartes TOTAL GR	1.2%	1.45%
Liber'T	18.2%	20.29%
Virement	0.6%	%

Les encaissements en espèces continuent de diminuer, au profit des règlements par carte bancaire.

OFFRE STREET MARKETING

Pour accompagner la création des Boutiques et également orienter davantage nos clients vers le canal internet, nous avons mené à partir de septembre 2016 une campagne de promotion des abonnements via le canal internet, sous forme de flyers distribués aux alentours des parcs de stationnement.



PARTENARIATS LOCAUX :

Indigo est un opérateur global du stationnement et de la mobilité, qui s'insère localement dans la vie économique, culturelle, sociale de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Nous favorisons et développons des partenariats multiples avec les acteurs locaux sur plusieurs domaines :

- Culturels : partenariat avec l'Opéra de Marseille, le théâtre de la Criée, le musée Regards de Provence, les théâtres du Gymnase et des Bernardines, Docks des Suds
- Economiques : partenariat avec les générateurs de trafic (no parking, no business) :
 - o hôtels (Grand Hôtel Beauvau, StayCity, NH Collection, Radisson, etc.)
 - o centres commerciaux : Centre Bourse, Galeries Lafayette, Terrasses du Port
 - o Foire de Marseille
 - o Citiz autopartage
- Événementiels : Run in Marseille, Les Nauticales, Le Mondial de la Marseillaise
- Festifs : festival de musique Babel Med, le Rooftop, la Fiesta des Suds
- Associatifs et sociaux : discussions engagées avec le SAMU Social pour changer notre regard sur l'errance.

Radisson BLU

OPERA
MARSEILLE



La Criée
Théâtre national de Marseille



Les
THÉÂ
TRES.

Gymnase
Bernardines
Jeu de Paume
Grand Théâtre



Musée
Regards de
Provence



7. Annexes

- Annexe 1-a : Statistiques Parc du Centre
- Annexe 1-b : Statistiques Parc Vieux Port
- Annexe 2: Organigramme
- Annexe 3-a : Inventaire Immobilisations au 31/12/2017 Parc du Centre
- Annexe 3-b : Inventaire Immobilisations au 31/12/2017 Parc Vieux Port
- Annexe 4-a : Compte d'exploitation 2017 Parc du Centre – Version Complète
- Annexe 4-b : Compte d'exploitation 2017 Parc Vieux Port – Version Complète
- Annexe 5 : Compte d'exploitation Consolidé 2016 – Version Complète
- Annexe 6 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 6a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)
- Annexe 6b : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 6c : Gestion des services communs
- Annexe 7a : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc du Centre – Version Complète
- Annexe 7b : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Vieux Port – Version Complète
- Annexe 8a : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc du Centre – Version Complète
- Annexe 8b : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc Vieux Port – Version Complète
- Annexe 9 : Rapports de vérification réglementaires - Parc Vieux Port
- Annexe 10 : Bilan et Compte de résultat de la Société Concessionnaire

Statistiques parc du Centre La Ciotat

Parc	130201 - Centre, La Ciotat	Nb places publiques	327
		Nb pl. amodiées ou vendues	100
Montants	TTC	Nb pl. amodiabiles	0
Recettes	lissées	Nb total places	427
Type de contrat	Concession		

Recettes à la place TTC	
2012	605,85
2013	848,90
2014	1 065,91
2015	1 167,75
2016	1 171,89
2017	1 321,07

Chiffre d'affaires TTC horaires en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	19 899,40	21 790,60	22 326,51	23 110,50
Février	20 532,90	20 705,10	23 397,29	23 517,30
Mars	31 769,10	32 429,20	29 685,50	43 051,19
Avril	26 921,50	28 928,10	42 455,30	30 061,30
Mai	21 973,60	25 058,60	27 348,90	32 507,80
Juin	28 680,40	32 275,70	35 987,69	38 662,39
Juillet	39 190,70	41 408,70	40 493,80	44 169,20
Août	39 598,00	48 575,80	42 747,79	49 634,59
Septembre	32 533,30	34 858,20	33 057,50	35 786,10
Octobre	30 563,50	29 095,50	23 391,70	31 651,99
Novembre	23 294,30	24 215,00	24 729,70	25 924,60
Décembre	20 174,80	30 628,60	23 467,40	23 682,30
#REF!	335 131,50	369 969,10	369 089,08	401 759,26
Total exercice	335 131,50	378 436,30	369 089,08	401 759,26
Evolution N/N-1			8,85%	

Chiffre d'affaires TTC Abonnements et locations en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	7 855,16	9 204,31	8 225,58	9 909,99
Février	7 837,00	9 492,75	8 337,58	10 025,54
Mars	7 643,25	9 485,19	9 012,93	10 721,00
Avril	7 771,00	9 246,84	9 737,78	10 832,11
Mai	8 234,50	9 848,62	10 010,00	11 264,88
Juin	8 636,25	8 425,19	9 905,45	11 706,19
Juillet	8 657,75	10 394,74	10 609,99	11 818,50
Août	8 418,00	10 657,10	10 573,14	12 394,37
Septembre	8 468,62	9 646,04	10 869,77	12 378,72
Octobre	8 518,72	8 672,80	10 457,48	11 979,71
Novembre	8 787,29	8 694,72	9 911,47	11 305,61
Décembre	9 828,94	8 418,38	10 006,32	11 560,94
#REF!	100 656,48	112 186,68	117 657,49	135 897,56
Total exercice	100 656,48	112 186,68	117 657,49	135 897,56
Evolution N/N-1			15,50%	

Chiffre d'affaires TTC globales en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	27 936,56	31 394,91	30 958,09	33 471,49
Février	28 954,90	30 217,85	32 439,37	43 713,94
Mars	48 164,95	52 510,39	48 033,43	57 525,19
Avril	37 264,90	38 836,94	52 873,08	41 554,11
Mai	30 468,10	35 317,22	38 301,40	44 360,18
Juin	38 005,65	41 074,89	46 680,64	51 090,08
Juillet	49 929,45	51 873,44	53 279,29	59 174,20
Août	49 389,00	59 309,40	56 671,93	65 654,46
Septembre	42 049,92	45 635,74	44 750,27	49 113,32
Octobre	39 550,22	38 934,30	35 322,68	44 527,20
Novembre	32 636,59	33 656,22	35 072,67	37 694,46
Décembre	30 793,74	39 865,98	34 144,22	36 219,24
#REF!	455 143,98	498 627,28	508 527,07	564 097,87
Total exercice	455 143,98	498 627,28	508 527,07	564 097,87
Evolution N/N-1			10,93%	

Fréquentation horaires payantes

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	6 972	7 111	7 343	7 994
Février	7 374	6 821	7 570	8 020
Mars	10 751	10 982	9 585	12 361
Avril	7 638	8 068	11 446	9 351
Mai	7 371	7 811	8 523	9 673
Juin	8 741	9 194	8 945	9 881
Juillet	10 155	11 288	8 702	9 900
Août	9 395	11 309	9 419	10 510
Septembre	9 430	10 284	8 580	9 155
Octobre	9 668	9 761	7 992	9 319
Novembre	7 227	8 849	8 216	8 543
Décembre	7 214	8 731	7 945	7 739
#REF!	101 936	110 209	104 266	112 446
Total exercice	101 936	110 209	104 266	112 446
Evolution N/N-1			7,85%	

Ticket moyen

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	2,85	3,06	3,03	2,89
Février	2,78	3,04	3,12	2,93
Mars	2,95	2,95	3,10	3,48
Avril	3,52	3,59	3,71	3,21
Mai	2,98	3,21	3,19	3,36
Juin	3,28	3,51	3,73	3,91
Juillet	3,86	3,67	4,65	4,46
Août	4,21	4,3	4,54	4,72
Septembre	3,45	3,39	3,85	3,91
Octobre	3,16	2,98	3,15	3,40
Novembre	3,22	2,74	3,01	3,03
Décembre	2,8	3,51	2,40	3,06
#REF!	3,26	3,33	3,46	3,53
Moyenne annuelle	3,26	3,33	3,46	3,53
Evolution N/N-1				2,14%

Nombre d'abonnements et locations

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	195	204	197	244
Février	190	214	203	246
Mars	193	213	217	258
Avril	194	217	227	267
Mai	199	217	243	273
Juin	204	224	247	275
Juillet	199	238	247	283
Août	194	235	248	280
Septembre	196	222	256	292
Octobre	200	211	251	288
Novembre	198	209	245	272
Décembre	209	201	244	271
#REF!	2 371	2 605	2 825	3 249
Total exercice	2 371	2 605	2 825	3 249
Evolution N/N-1				15,01%

Répartition catégories d'abonnement

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
"24/24 Annuel"	132	124	124
"24/24 Trimestriel"	5	5	5
"24/24 Mensuel"	0	0	0
"Nuit"	7	7	7
"Pro"	92	84	85
"Petite place et utilitaire"	25	25	24
"Reservé"	27	27	26
"PMR"	0	0	0

TOTAL 288 272 271

Statistiques parc Vieux Port La Ciotat

Parc	130202 - Vieux Port,La Ciotat	Nb places publiques	379
		Nb pl. amodiées ou vendues	200
		Nb pl. amodiabiles	0
		Nb total places	579
Montants	TTC		
Recettes	lissées		
Type de contrat	Concession		

Recettes à la place TTC	
2012	583,05
2013	722,84
2014	775,48
2015	864,46
2016	863,64
2017	998,77

Chiffre d'affaires TTC horaires en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	8 203,90	9 441,40	9 954,26	9 623,40
Février	11 683,70	9 813,70	10 150,20	13 117,90
Mars	22 826,20	19 199,60	17 202,40	27 575,10
Avril	20 230,80	21 621,20	27 986,20	29 036,20
Mai	26 703,80	30 496,70	25 363,60	33 037,89
Juin	32 726,40	34 574,90	32 316,30	46 991,09
Juillet	58 078,10	77 359,80	102 668,85	100 066,69
Août	98 316,70	120 566,20	120 915,10	134 614,16
Septembre	43 009,50	43 708,40	36 501,60	36 526,80
Octobre	26 086,40	21 974,60	20 951,80	36 517,30
Novembre	12 788,40	14 857,40	13 214,70	13 044,50
Décembre	9 415,60	18 154,20	11 808,00	12 327,40
#REF!	370 069,50	421 768,10	429 033,01	492 478,43
Total exercice	370 069,50	421 768,10	429 033,01	492 478,43
Evolution N/N-1				14,79%

Chiffre d'affaires TTC Abonnements et locations en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	4 631,82	6 192,38	6 471,74	5 762,17
Février	4 679,08	5 831,19	6 164,98	5 808,90
Mars	4 907,25	5 988,47	6 112,95	6 045,17
Avril	4 999,75	6 199,50	6 309,08	5 671,37
Mai	5 180,00	6 125,35	6 149,79	6 051,81
Juin	5 562,00	6 306,60	6 390,38	6 381,07
Juillet	5 460,00	7 533,25	6 568,87	6 584,09
Août	5 641,50	8 701,54	6 555,77	6 906,52
Septembre	5 287,63	7 137,47	6 140,50	6 802,50
Octobre	5 658,38	6 633,85	5 844,02	6 719,00
Novembre	5 676,50	6 717,18	5 917,89	6 600,02
Décembre	6 483,00	6 413,94	5 927,54	6 566,26
#REF!	64 166,91	79 780,72	74 553,51	75 898,88
Total exercice	64 166,91	79 780,72	74 553,51	75 898,88
Evolution N/N-1				1,80%

Chiffre d'affaires TTC globales en €

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	12 925,72	15 693,78	16 500,00	15 385,57
Février	16 843,78	15 644,89	16 825,18	19 026,80
Mars	28 002,45	25 288,07	24 472,85	33 885,27
Avril	25 426,55	27 946,70	34 917,28	35 050,07
Mai	32 658,80	36 622,05	31 913,39	39 859,70
Juin	39 473,40	40 881,50	39 276,68	53 787,16
Juillet	66 700,60	85 103,05	112 555,72	109 536,28
Août	110 565,20	129 482,74	130 166,37	145 888,68
Septembre	49 739,13	51 138,62	43 325,10	43 549,30
Octobre	32 015,78	29 127,45	27 015,82	43 336,30
Novembre	18 734,30	22 541,08	19 345,09	19 850,02
Décembre	15 918,60	21 049,74	17 975,54	19 136,16
#REF!	449 004,31	500 519,67	514 289,02	578 291,31
Total exercice	449 004,31	500 519,67	514 289,02	578 291,31
Evolution N/N-1				12,44%

Fréquentation horaires payantes

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	2 646	2 952	2 967	2 842
Février	3 849	2 830	2 951	4 335
Mars	7 098	5 753	4 810	7 092
Avril	5 231	5 753	6 991	7 925
Mai	7 672	8 175	6 703	8 263
Juin	8 035	7 362	6 223	8 900
Juillet	12 915	15 787	16 849	18 498
Août	20 771	22 729	21 665	23 699
Septembre	7 245	6 419	7 521	7 798
Octobre	6 580	5 823	5 307	8 558
Novembre	2 886	4 026	3 890	4 013
Décembre	2 780	3 234	3 431	3 416
#REF!	87 708	90 843	89 308	105 339
Total exercice	87 708	90 843	89 308	105 339
Evolution N/N-1				17,95%

Ticket moyen

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	3,1	3,2	3,34	3,39
Février	3,04	3,47	3,50	3,03
Mars	3,22	3,34	3,57	3,89
Avril	3,87	3,76	4,00	3,66
Mai	3,48	3,73	3,78	4,00
Juin	4,07	4,7	5,11	5,28
Juillet	4,5	4,9	6,09	5,41
Août	4,73	5,3	5,58	5,68
Septembre	5,94	6,81	4,86	4,68
Octobre	3,96	3,77	3,90	4,27
Novembre	4,43	3,69	3,40	3,25
Décembre	3,39	4,5	-0,36	3,61
#REF!	3,98	4,26	3,90	4,18
Moyenne annuelle	3,98	4,26	3,90	4,18
Evolution N/N-1				7,21%

Nombre d'abonnements et locations

Mois	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
Janvier	132	148	171	157
Février	139	153	167	157
Mars	139	159	164	160
Avril	140	161	163	165
Mai	141	156	164	163
Juin	148	165	169	171
Juillet	140	189	171	177
Août	141	196	172	187
Septembre	139	183	163	196
Octobre	152	175	161	189
Novembre	153	176	162	189
Décembre	161	175	156	191
#REF!	1 725	2 036	1 983	2 102
Total exercice	1 725	2 036	1 983	2 102
Evolution N/N-1				6,00%

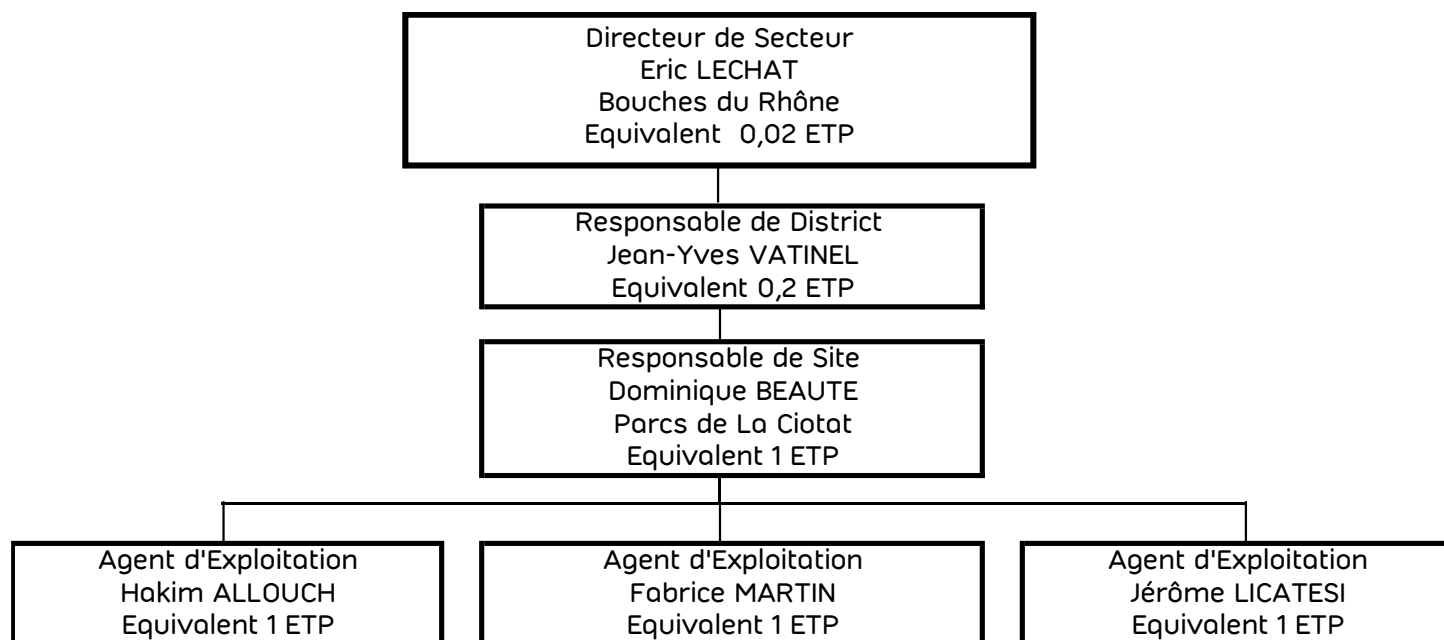
Répartition catégories d'abonnement

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
"24/24 Annuel"	55	55	55
"24/24 Trimestriel"	2	2	2
"24/24 Mensuel"	25	25	27
"Nuit"	2	2	2
"Pro"	94	94	94
"Petite place et utilitaire"	11	11	11

TOTAL 189 189 191

2-4 Ressources Humaines Parcs Centre et Vieux Port La Ciotat - Annexe 2

ORGANIGRAMME PARCS DE LA CIOTAT (Hors renforts saisonniers)



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 9 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 6 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC DU CENTRE LA CIOTAT

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATION 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
01/12/2008	SAE RACCORDEMENT SYSTEME INTRAPARC	20 215,00	2 021,50	18 707,16	1 507,84
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	20 215,00	2 021,50	18 707,16	1 507,84
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 GROS OEUVRE	4 344 978,31	155 159,17	1 461 294,15	2 883 684,16
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 VENTILATION	82 639,10	2 951,04	27 792,99	54 846,11
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLES	4 427 617,41	158 110,21	1 489 087,14	2 938 530,27
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 VIDEO SONO GTC	27 010,97	0,00	27 010,97	0,00
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 POMPES RELEVAGE	33 338,83	0,00	33 338,83	0,00
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 PEAGE	51 738,85	5 173,88	48 727,79	3 011,06
01/02/2009	DEPLOIEMENT INTRAPARC	5 200,00	260,00	2 340,00	2 860,00
01/03/2009	2 CAMERAS OPTION LUMINAIRE DETECTEUR PRE	2 516,00	0,00	2 516,00	0,00
01/04/2010	CABLAGE CONTROLE ACCES EXTERIEUR PARC	4 900,80	490,08	3 801,14	1 099,66
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 055,75	611,15	2 546,74	509,01
01/01/2014	LECTEUR PIETON SUPPLEMENT.ACCESS HOPITAL	1 992,84	199,28	797,12	1 195,72
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	3 726,00	745,20	1 091,33	2 634,67
01/01/2017	SOCLE DE CAISSE EASY PMR	1 834,00	183,40	183,40	1 650,60
01/01/2017	BORNE D ENTREE COLUMN	8 273,75	827,38	827,38	7 446,37
01/01/2017	GTC POSE/RACCORDEMENT WAGO	10 992,50	1 099,25	1 099,25	9 893,25
06/06/2017	LECTEUR PIETON	1 683,25	96,38	96,38	1 586,87
23/03/2017	VIDEO SURVEILLANCE	915,58	89,05	89,05	826,53
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	157 179,12	9 775,05	124 465,38	32 713,74
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 PEINTURE	127 346,47	8 489,76	79 956,84	47 389,63
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 AMENAGEMENT	406 325,81	40 632,58	382 678,97	23 646,84
01/01/2008	DA TRVX VPS T73020 ASCENSEUR	54 273,54	2 713,68	25 557,53	28 716,01
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 COURANTS FAIBLES FORT	256 955,15	25 695,52	242 001,23	14 953,92
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 DETECTION INCENDIE	60 079,72	4 005,31	37 722,14	22 357,58
28/03/2012	CAISSON DOUBLE FACE & DYNAMIQUE	2 470,00	247,00	1 423,29	1 046,71
01/01/2014	PEINTURE & MARQUAGE PLACE MOTOS	4 321,00	288,07	1 152,28	3 168,72
01/10/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435,00	143,50	467,06	967,94
01/10/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435,00	143,50	467,06	967,94
03/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	1 475,32	147,53	417,94	1 057,38
01/07/2015	TRAVAUX DE SERRURERIE	2 295,00	229,50	580,35	1 714,65
31/10/2015	ECLAIRAGE HYDRO	1 995,60	199,56	433,02	1 562,58
25/09/2015	130201 RELAMPING NIV -1	2 925,00	292,50	663,53	2 261,47
30/06/2016	170 REGLETTES ECLAIRAGE POUR N-2ET N-3	5 594,70	559,47	842,26	4 752,44
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269,49	1 423,16	2 846,32	1 423,17
25/01/2017	RADIO CONTINUE	13 810,00	860,13	860,13	12 949,87
01/01/2017	POSE ET RACCORDEMENT LUMINAIRES	7 409,20	740,92	740,92	6 668,28
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	954 416,00	86 811,69	778 810,87	175 605,13
TOTAL	BIENS DE RETOUR	5 559 427,53	256 718,45	2 411 070,55	3 148 356,98
31/12/2008	1 BALISE LIBER-T SKIDATA Q	3 438,00	343,80	3 095,14	342,86
29/05/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 634,69	133,09	1 634,69	0,00
15/07/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300,00	330,00	1 473,70	1 826,30
01/01/2014	ANTENNE LIBER T	1 556,72	155,67	622,68	934,04
03/05/2016	AUTOLAVEUSE	9 399,69	1 342,81	2 234,35	7 165,34
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130201	794,94	264,98	529,96	264,98
25/10/2016	MATERIEL SAE BOX AXISAT + IHM	24 631,00	2 463,10	2 920,73	21 710,27
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	44 755,04	5 033,45	12 511,25	32 243,79
07/05/2009	SCOOTER YAMAHA CYGNUS X 125	1 109,38	0,00	1 109,38	0,00
27/07/2016	SCOOTER VIN LBJTCJ3B2GA152002	1 700,00	425,00	608,47	1 091,53
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809,38	425,00	1 717,85	1 091,53
08/07/2008	ENS.NEC CDE5075 PC7+HP P2015+LCD 17"	857,67	0,00	857,67	0,00
09/07/2008	ENS.NEC CDE5077 PC7+HP P2015+LCD 17"	838,78	0,00	838,78	0,00
21/10/2008	INSTALLATION S/SITE ADSL SECURITY ROUTER	1 106,80	0,00	1 106,80	0,00
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 803,25	0,00	2 803,25	0,00
07/07/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	2 580,48	147,28	2 580,48	0,00
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 580,48	147,28	2 580,48	0,00
23/06/2008	2 MEUBLES D'ACCUEIL ONDULO MERISIER	643,75	0,00	643,75	0,00
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	643,75	0,00	643,75	0,00
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	53 591,90	5 605,73	20 256,58	33 335,32
TOTAL	130201 LA CIOTAT PARC DU CENTRE	5 613 019,43	262 324,18	2 431 327,13	3 181 692,30

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017 PARC LA CIOTAT VIEUX PORT

Date acquisition	DESIGNATION	VALEUR BRUTE	DOTATION 2017	AMTS CUMULES	VNC AU 31/12/2017
01/12/2009	DA TRVX VPS GROS OEUVRE	4 862 747,05	180 116,15	1 538 142,57	3 324 604,48
01/12/2009	DA TRVX VPS VENTILATION	33 281,30	1 232,74	10 527,26	22 754,04
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	4 896 028,35	181 348,89	1 548 669,83	3 347 358,52
01/12/2009	DA TRVX VPS INTRAPARC VIDEO ASSISTANCE	41 084,32	2 738,95	23 389,89	17 694,43
01/12/2009	DA TRVX VPS PEAGE	46 308,88	4 630,89	39 546,53	6 762,35
01/12/2009	DA TRVX VPS POMPES DE RELEVAGE	40 998,29	2 358,78	40 998,29	0,00
29/05/2013	ECLAIRAGE SECURITE - BLOCS DE SECOURS	2 436,64	487,33	2 239,05	197,59
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 055,75	611,15	2 546,74	509,01
01/01/2017	FOURNITURE SOCLE CAISSE EASY PMR	1 834,00	183,40	183,40	1 650,60
01/01/2017	BORNE D ENTREE COLUMN GATE	8 817,35	881,74	881,74	7 935,61
01/01/2017	GTC -POSE RACCORDE AUTOMATE /RESEAU WAGO	8 757,50	875,75	875,75	7 881,75
23/03/2017	VIDEO SURVEILLANCE	1 705,15	165,84	165,84	1 539,31
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	154 997,88	12 933,83	110 827,23	44 170,65
01/12/2009	DA TRVX VPS PEINTURE	283 387,90	18 892,53	161 337,03	122 050,87
01/12/2009	DA TRVX VPS MENUISERIE CARRELAGE PLOMBER	369 448,98	36 944,90	315 499,32	53 949,66
01/12/2009	DA TRVX VPS ASCENSEUR	102 473,23	3 415,43	29 166,84	73 306,39
01/12/2009	DA TRVX VPS COURANT FORT ET FAIBLE	249 182,69	24 918,27	212 795,20	36 387,49
01/12/2009	DA TRVX VPS DETECTION CO2 ET INCENDIE	60 013,53	4 000,90	34 166,59	25 846,94
09/09/2010	AUTOMATISATION RIDEAU PIETON	2 480,00	165,33	1 208,95	1 271,05
01/10/2012	TX CONSTRUCTION PARC T73021	1 545,30	154,53	811,49	733,81
01/01/2014	PEINTURE MURS DES CAGES CHARTE VINCI	6 545,00	436,33	1 745,32	4 799,68
14/03/2014	PANNEAU ACCES INTERDIT	1 478,50	147,85	562,24	916,26
01/10/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435,00	143,50	467,06	967,94
01/07/2015	TX SERRURERIE	3 250,00	325,00	821,85	2 428,15
15/09/2015	RELAMPING N-1	2 925,00	292,50	684,37	2 240,63
03/03/2016	130202 - 160 LUMINUX 80 HYDRO	2 660,80	266,08	487,09	2 173,71
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269,49	1 423,16	2 846,32	1 423,17
	AMORTISSEMENTS DE DUREE DE VIE UTILE		262,98	2 137,98	-2 137,98
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 091 095,42	91 789,29	764 737,65	326 357,77
TOTAL	BIENS DE RETOUR	6 142 121,65	286 072,01	2 424 234,71	3 717 886,94
30/06/2009	1 BALISE LIBER-T SKIDATA	3 438,00	343,80	2 924,65	513,35
15/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 634,69	40,19	1 634,69	0,00
15/07/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300,00	330,00	1 473,70	1 826,30
01/01/2014	ANTENNE LIBER T	1 934,32	193,43	773,72	1 160,60
03/05/2016	AUTOLAVEUSE	9 399,69	1 342,81	2 234,35	7 165,34
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130202	1 235,92	411,97	823,94	411,98
25/10/2016	MATERIEL SAE BOX AXISAT + IHM	23 449,00	2 344,90	2 780,56	20 668,44
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	44 391,62	5 007,10	12 645,61	31 746,01
07/05/2009	SCOOTER YAMAHA CYGNUS X 125	1 109,38	0,00	1 109,38	0,00
27/07/2016	SCOOTER LBJTCJ3B2GA152002	1 700,00	425,00	608,47	1 091,53
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809,38	425,00	1 717,85	1 091,53
31/07/2009	PHOTOCOPIEUR BIZHUB C203+DF611+CD26+ARCH	3 153,50	0,00	3 153,50	0,00
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 153,50	0,00	3 153,50	0,00
21/04/2009	ENS.MOBILIER DE BUREAU POUR ACCUEIL	2 418,24	268,69	2 337,24	81,00
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 418,24	268,69	2 337,24	81,00
26/02/2009	2 MEUBLES D ACCUEIL ONDULO MERISIER	704,00	0,00	704,00	0,00
30/03/2009	ENS.MOBILIER DE BUREAU POUR ACCUEIL	374,25	0,00	374,25	0,00
27/05/2009	POUTRE 3 FAUTEUILS	311,04	0,00	311,04	0,00
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 389,29	0,00	1 389,29	0,00
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	54 162,03	5 700,79	21 243,49	32 918,54
TOTAL	130202 LA CIOTAT VIEUX PORT	6 196 283,68	291 772,80	2 445 478,20	3 750 805,48

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	320 950	358 344	37 394
Abonnés parcs	97 263	113 800	16 537
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	450	450	0
Sous Total Chiffre d'Affaires	418 663	472 594	53 931
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	24 402	28 494	4 092
Sous Total Autres Produits	24 402	28 494	4 092
Total Produits d'Exploitation	443 065	501 088	58 023
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Techniq	-77 282	-70 699	6 583
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 545	-1 724	2 821
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 521	-4 494	1 027
Prestations de Nettoyage	-12 253	-1 496	10 757
Prestations de Gardiennage	-12 254	1 094	13 348
Sous Total Frais de Personnel	-111 855	-77 319	34 536
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-53 716	-19 915	33 801
Entretien : Contrats	-10 577	-14 192	-3 615
Electricité, Fluides	-20 206	-18 606	1 600
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 463	-3 490	-27
Location Matériel d'Exploitation	-15	-1 371	-1 356
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-87 977	-57 574	30 403
Actions Commerciales	-2 310	-1 266	1 044
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-4 739	-5 335	-596
Frais Administratifs et Divers	-3 303	-720	2 583
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 352	-7 321	3 031
Total Charges Directes d'Exploitation	-210 184	-142 214	67 970
Police d'Assurances	-2 734	-3 126	-392
Sinistres	-914	-907	7
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 791	-2 752	-961
Redevances Aux Concédants	-1 833	-1 859	-26
Taxes et Versements Assimilés	-31 923	-35 505	-3 582
Autres Charges et Provisions Courantes	-1	-4 409	-4 408
Charges de Gros Entretien		-4 786	-4 786
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-9 718	-11 106	-1 388
Frais Généraux Siège	-30 257	-34 075	-3 818
Total Autres Charges d'Exploitation	-79 171	-98 525	-19 354
Total Charges d'Exploitation	-289 355	-240 739	48 616
Autres Charges Non Courantes	-3 703		3 703
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-470	-572	-102
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-259 625	-261 752	-2 127
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-263 798	-262 324	1 474
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-110 088	-1 975	108 113
Frais Financiers	-199 344	-186 950	12 394
Total Frais Financiers	-199 344	-186 950	12 394
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-309 432	-188 925	120 507

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	354 650	423 485	68 835
Abonnés parcs	61 839	62 833	994
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	217	175	-42
Sous Total Chiffre d'Affaires	416 706	486 493	69 787
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	26 918	28 978	2 060
Sous Total Autres Produits	26 918	28 978	2 060
Total Produits d'Exploitation	443 624	515 471	71 847
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Techniq	-125 431	-111 668	13 763
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 143	-1 664	479
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-3 520	-5 233	-1 713
Prestations de Nettoyage	-7 039	-4 056	2 983
Prestations de Gardiennage	-3 159	-1 144	2 015
Sous Total Frais de Personnel	-141 292	-123 765	17 527
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-41 344	-13 175	28 169
Entretien : Contrats	-13 069	-12 320	749
Electricité, Fluides	-23 453	-22 142	1 311
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-2 092	-2 860	-768
Location Matériel d'Exploitation	-15	-90	-75
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-79 973	-50 587	29 386
Actions Commerciales	-1 149	-2 496	-1 347
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-2 244	-3 345	-1 101
Frais Administratifs et Divers	-1 743	-905	838
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 136	-6 746	-1 610
Total Charges Directes d'Exploitation	-226 401	-181 098	45 303
Police d'Assurances	-2 697	-3 024	-327
Sinistres			0
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 747	-2 660	-913
Redevances Aux Concédants	-1 833	-1 859	-26
Taxes et Versements Assimilés	-31 913	-38 092	-6 179
Autres Charges et Provisions Courantes	-31	-31	0
Charges de Gros Entretien		-3 953	-3 953
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-9 168	-10 703	-1 535
Frais Généraux Siège	-28 544	-32 839	-4 295
Total Autres Charges d'Exploitation	-75 933	-93 161	-17 228
Total Charges d'Exploitation	-302 334	-274 259	28 075
Autres Charges Non Courantes	-7 579		7 579
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-498	-694	-196
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-289 625	-291 079	-1 454
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 702	-291 773	5 929
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-156 412	-50 561	105 851
Frais Financiers	-235 968	-221 181	14 787
Total Frais Financiers	-235 968	-221 181	14 787
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-392 380	-271 742	120 638

Annexe 5 - Comptes de résultat Consolidé PARCS DE STATIONNEMENT :

130201 La Ciotat Parc du Centre et 130202 La Ciotat Vieux Port

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2017	ANNEE 2016	ANNEE 2017	Ecart
Horaires parcs	675 600	781 829	106 229
Abonnés parcs	159 102	176 633	17 531
Voirie	0	0	0
Garantie de recettes villes	0	0	0
Prestation de services	0	0	0
Activité de Contrôle	0	0	0
Appels de charges amodiataires	0	0	0
Activités annexes	667	625	-42
Sous Total Chiffre d'Affaires	835 369	959 087	123 718
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	51 320	57 472	6 152
Sous Total Autres Produits	51 320	57 472	6 152
Total Produits d'Exploitation	886 689	1 016 559	129 870
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-202 713	-182 367	20 346
Personnel contrat à durée déterminée	0	0	0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-6 688	-3 388	3 300
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-9 041	-9 727	-686
Prestations de Nettoyage	-19 292	-5 552	13 740
Prestations de Gardiennage	-15 413	-50	15 363
Sous Total Frais de Personnel	-253 147	-201 084	52 063
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-95 060	-33 090	61 970
Entretien : Contrats	-23 646	-26 512	-2 866
Electricité, Fluides	-43 659	-40 748	2 911
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0
Frais de Télécommunication	-5 555	-6 350	-795
Location Matériel d'Exploitation	-30	-1 461	-1 431
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-167 950	-108 161	59 789
Actions Commerciales	-3 459	-3 762	-303
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-6 983	-8 680	-1 697
Frais Administratifs et Divers	-5 046	-1 625	3 421
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 488	-14 067	1 421
Total Charges Directes d'Exploitation	-436 585	-323 312	113 273
Police d'Assurances	-5 431	-6 150	-719
Sinistres	-914	-907	7
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 538	-5 412	-1 874
Redevances Aux Concédants	-3 666	-3 718	-52
Taxes et Versements Assimilés	-63 836	-73 597	-9 761
Autres Charges et Provisions Courantes	-32	-4 440	-4 408
Charges de Gros Entretien	0	-8 739	-8 739
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-18 886	-21 809	-2 923
Frais Généraux Siège	-58 801	-66 914	-8 113
	0	0	0
Total Autres Charges d'Exploitation	-155 104	-191 686	-36 582
Total Charges d'Exploitation	-591 689	-514 998	76 691
Autres Charges Non Courantes	-11 282	0	11 282
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-968	-1 266	-298
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-549 250	-552 831	-3 581
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-561 500	-554 097	7 403
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-266 500	-52 536	213 964
Frais Financiers	-435 312	-408 131	27 181
Total Frais Financiers	-435 312	-408 131	27 181
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-701 812	-460 667	241 145

Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2018

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2017)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) ou à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005) ou l'article 33 du décret du n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016, sont venus encadrer son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer depuis 2006 dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R 1411-7 du CGCT et I.1°.c) de l'article 33 du décret du 1^{er} février 2016), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d) ou article 33 – II –1°.a) – du décret du 1^{er} février 2016), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2017.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe I – g) de l'article R 1411-7 CGCT ou au paragraphe II-1°.c) de l'article 33 du décret du 1^{er} février 2016 est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2017 (art. R 1411-7 CGCT I- e et art. 33 – II-1°.b) du décret du 1^{er} février 2016), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT – I-f ou article 33 I-1°.d).).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h ou art. 33- II.1°.d) du décret du 1^{er} février 2016).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article 33 de son décret d'application applicables aux contrats de concession conclus à partir du 1^{er} avril 2016. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 27 avril 2018

Le Directeur Administratif et Financier
Ghisloine MATTLINGER



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Article R 1411-7 I- a et b du CGCT et article 33 du décret n°2016-86 du 01/02/2016 –I.1°.a et b)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges: frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2017 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2017, il est appliqué un pourcentage de 5,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2016. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe INDIGO.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas de d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installations technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2017

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park (nouvelle dénomination de VINCI Park Services) et la société Infra Park depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Infra Park comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Infra Park et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2017, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales

- Etudes de marché,
- Prospection et animation commerciales,
- Etude des produits et tarifs.

4. Missions administratives

- Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
- Suivi des dossiers contentieux,
- Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
- Gestion des assurances (polices et sinistres).

5. Gestion de la société délégataire

- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
- Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
- Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
- Relations avec les Commissaires aux comptes,
- Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Infra Park consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque

Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.

2. Stratégie, études, développement

Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.

3. Financement

Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.

4. Innovation

Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Infra Park interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA FRANCE

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N	ANNEE 2017	BUDGET 2017	Ecart
Horaires parcs	358 344	343 870	-14 474
Abonnés parcs	113 800	106 006	-7 794
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	450	21 600	21 150
Sous Total Chiffre d'Affaires	472 594	471 476	-1 118
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	28 494	22 000	-6 494
Sous Total Autres Produits	28 494	22 000	-6 494
Total Produits d'Exploitation	501 088	493 476	-7 612
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-70 699	-81 671	-10 972
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 724		1 724
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-4 494	-2 138	2 356
Prestations de Nettoyage	-1 496	-8 000	-6 504
Prestations de Gardiennage	1 094	-3 258	-4 352
Sous Total Frais de Personnel	-77 319	-95 067	-17 748
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-19 915	-27 000	-7 085
Entretien : Contrats	-14 192	-17 500	-3 308
Electricité, Fluides	-18 606	-25 000	-6 394
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 490	-739	2 751
Location Matériel d'Exploitation	-1 371		1 371
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-57 574	-70 239	-12 665
Actions Commerciales	-1 266	-375	891
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-5 335	-3 300	2 035
Frais Administratifs et Divers	-720		720
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 321	-3 675	3 646
Total Charges Directes d'Exploitation	-142 214	-168 981	-26 767
Police d'Assurances	-3 126	-2 829	297
Sinistres	-907		907
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 752	-1 886	866
Redevances Aux Concédants	-1 859	-1 828	31
Taxes et Versements Assimilés	-35 505	-31 637	3 868
Autres Charges et Provisions Courantes	-4 409		4 409
Charges de Gros Entretien	-4 786	-9 000	-4 214
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 106	-10 372	734
Frais Généraux Siège	-34 075	-32 296	1 779
			0
Total Autres Charges d'Exploitation	-98 525	-89 848	8 677
Total Charges d'Exploitation	-240 739	-258 829	-18 090
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-572	-9 470	-8 898
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-261 752	-262 838	-1 086
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-262 324	-272 308	-9 984
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-1 975	-37 661	-35 686
Frais Financiers	-186 950	-189 571	-2 621
Total Frais Financiers	-186 950	-189 571	-2 621
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-188 925	-227 232	-38 307

Annexe 7b - PARC DE STATIONNEMENT : 130202 La Ciotat Vieux Port

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE INDIGO INFRA FRANCE

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N	ANNEE 2017	BUDGET 2017	Ecart
Horaires parcs	423 485	381 724	-41 761
Abonnés parcs	62 833	67 096	4 263
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	175		-175
Sous Total Chiffre d'Affaires	486 493	448 820	-37 673
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	28 978	22 000	-6 978
Sous Total Autres Produits	28 978	22 000	-6 978
Total Produits d'Exploitation	515 471	470 820	-44 651
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technic	-111 668	-125 807	-14 139
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 664	-2 500	-836
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 233	-2 549	2 684
Prestations de Nettoyage	-4 056	-5 500	-1 444
Prestations de Gardiennage	-1 144	-3 530	-2 386
Sous Total Frais de Personnel	-123 765	-139 886	-16 121
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-13 175	-28 000	-14 825
Entretien : Contrats	-12 320	-11 500	820
Electricité, Fluides	-22 142	-25 000	-2 858
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-2 860	-295	2 565
Location Matériel d'Exploitation	-90		90
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-50 587	-64 795	-14 208
Actions Commerciales	-2 496	-375	2 121
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 345	-3 500	-155
Frais Administratifs et Divers	-905		905
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 746	-3 875	2 871
Total Charges Directes d'Exploitation	-181 098	-208 556	-27 458
Police d'Assurances	-3 024	-2 693	331
Sinistres			0
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 660	-1 795	865
Redevances Aux Concédants	-1 859	-1 828	31
Taxes et Versements Assimilés	-38 092	-10 929	27 163
Autres Charges et Provisions Courantes	-31		31
Charges de Gros Entretien	-3 953		3 953
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-10 703	-9 874	829
Frais Généraux Siège	-32 839	-30 744	2 095
Total Autres Charges d'Exploitation	-93 161	-57 863	35 298
Total Charges d'Exploitation	-274 259	-266 419	7 840
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-291 773	-297 818	-6 045
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-50 561	-93 417	-42 856
Frais Financiers	-221 181	-222 528	-1 347
Total Frais Financiers	-221 181	-222 528	-1 347
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-271 742	-315 945	-44 203

Annexe 8a - PARC DE STATIONNEMENT : 130201 La Ciotat Parc du Centre

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	Ecart
Horaires parcs	358 344	372 803	14 459
Abonnés parcs	113 800	118 989	5 189
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires		6 000	6 000
Activités annexes	450	21 600	21 150
Sous Total Chiffre d'Affaires	472 594	519 392	46 798
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	28 494	24 000	-4 494
Sous Total Autres Produits	28 494	24 000	-4 494
Total Produits d'Exploitation	501 088	543 392	42 304
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Techniq	-70 699	-71 140	-441
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 724	-1 000	724
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-4 494	-2 000	2 494
Prestations de Nettoyage	-1 496	-8 000	-6 504
Prestations de Gardiennage	1 094	-3 000	-4 094
Sous Total Frais de Personnel	-77 319	-85 140	-7 821
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-19 915	-21 500	-1 585
Entretien : Contrats	-14 192	-14 000	192
Electricité, Fluides	-18 606	-20 000	-1 394
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 490	-1 500	1 990
Location Matériel d'Exploitation	-1 371		1 371
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-57 574	-57 000	574
Actions Commerciales	-1 266		1 266
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-5 335	-4 361	974
Frais Administratifs et Divers	-720		720
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 321	-4 361	2 960
Total Charges Directes d'Exploitation	-142 214	-146 501	-4 287
Police d'Assurances	-3 126	-3 116	10
Sinistres	-907		907
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 752	-2 805	-53
Redevances Aux Concédants	-1 859	-1 920	-61
Taxes et Versements Assimilés	-35 505	-30 846	4 659
Autres Charges et Provisions Courantes	-4 409		4 409
Charges de Gros Entretien	-4 786		4 786
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 106	-11 427	-321
Frais Généraux Siège	-34 075	-35 059	-984
Total Autres Charges d'Exploitation	-98 525	-85 173	13 352
Total Charges d'Exploitation	-240 739	-231 674	9 065
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-572	-425	147
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-261 752	-243 977	17 775
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-262 324	-244 402	17 922
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-1 975	67 316	69 291
Frais Financiers	-186 950	-185 024	1 926
Total Frais Financiers	-186 950	-185 024	1 926
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit	-188 925	-117 708	71 217

DELEGANT: METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2017

Comparatif réalisé - budgété N+1	ANNEE 2017	BUDGET 2018	Ecart
Horaires parcs	423 485	432 793	9 308
Abonnés parcs	62 833	74 979	12 146
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	175		-175
Sous Total Chiffre d'Affaires	486 493	507 772	21 279
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	28 978	27 000	-1 978
Sous Total Autres Produits	28 978	27 000	-1 978
Total Produits d'Exploitation	515 471	534 772	19 301
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Techniq	-111 668	-111 840	-172
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 664	-2 500	-836
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 233	-2 000	3 233
Prestations de Nettoyage	-4 056	-5 500	-1 444
Prestations de Gardiennage	-1 144	-2 500	-1 356
Sous Total Frais de Personnel	-123 765	-124 340	-575
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-13 175	-16 500	-3 325
Entretien : Contrats	-12 320	-16 500	-4 180
Electricité, Fluides	-22 142	-22 000	142
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-2 860	-2 000	860
Location Matériel d'Exploitation	-90		90
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-50 587	-57 000	-6 413
Actions Commerciales	-2 496	-1 500	996
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 345	-3 461	-116
Frais Administratifs et Divers	-905		905
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 746	-4 961	1 785
Total Charges Directes d'Exploitation	-181 098	-186 301	-5 203
Police d'Assurances	-3 024	-3 047	-23
Sinistres			0
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 660	-2 742	-82
Redevances Aux Concédants	-1 859	-1 920	-61
Taxes et Versements Assimilés	-38 092	-34 362	3 730
Autres Charges et Provisions Courantes	-31		31
Charges de Gros Entretien	-3 953	-4 000	-47
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-10 703	-11 171	-468
Frais Généraux Siège	-32 839	-34 275	-1 436
Total Autres Charges d'Exploitation	-93 161	-91 517	1 644
Total Charges d'Exploitation	-274 259	-277 818	-3 559
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-694	-506	188
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-291 079	-302 042	-10 963
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-291 773	-302 548	-10 775
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-50 561	-45 594	4 967
Frais Financiers	-221 181	-216 774	4 407
Total Frais Financiers	-221 181	-216 774	4 407
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-271 742	-262 368	9 374

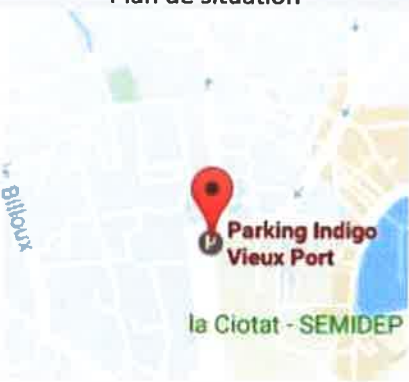


QUALICONSULT
ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

QES Vélizy
1 bis rue du Petit Clamart – Vélizy Plus – Bât A
78941 VELIZY Cedex

RAPPORT DU CONTROLE DE LA QUALITE DE L'AIR / AERATION ET ASSAINISSEMENT DES LOCAUX DE TRAVAIL 912-13-16-00087-RF001

INDIGO

SITE Parking Vieux port 17 boulevard Bertolucci 13600 La Ciotat	
RAPPORT Référence du rapport : 912-13-16-00087-RF001	
Plan de situation 	Vue extérieure 

Ce rapport comprend 10 pages annexes comprises.

Rédacteur	Date	Signature
Xavier BATTIN	13/01/2017	

SOMMAIRE

Rapport du contrôle de la qualité de l'air / aération et assainissement des locaux de travail

912-13-16-00087-RF001 1

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION	3
1.1 Nature du bâtiment et usage des locaux	3
1.2 Périmètre d'investigation de l'intervention	3
1.3 Matériel et méthode de prélèvement utilisés.....	4
1.4.1 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone	4
1.4.2 Température et hydrométrie	4
1.4.3 Aération et assainissement des locaux	4
2. DOCUMENTS	4
3. RESULTAT	5
3.1 Contrôle de l'hygiène du bâtiment.....	5
3.1.1 Monoxyde de carbone – dioxyde de carbone – température – humidité *	5
3.1.1 Mesures d'aération et d'assainissement des locaux de travail :	6
4. OBSERVATIONS	9
4.1 Monoxyde de carbone – dioxyde de carbone - température - humidité.....	9
4.1 Aération et d'assainissement des locaux de travail	9
5. GLOSSAIRE	10
5.1 Références normatives et réglementaires	10
5.2 Définitions et abréviations	10

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Suite à la demande de l'entreprise Indigo, un contrôle de la qualité de l'air a été effectué dans le parking du vieux Port de La Ciotat. La société Indigo a missionné Qualiconsult Environnement et Santé.

Les locaux sont les locaux occupés par le personnel. Afin d'établir une mesure représentative de l'activité, les mesures ont été réalisées aux moments où un flux de véhicule entrant et sortait du parking.

C'est en effet à ce moment que les concentrations en CO et CO₂ peuvent être les plus fortes.

La campagne de mesure s'est déroulée le vendredi 23 décembre 2016.

Cette campagne de mesure porte sur les différents paramètres suivants :

- Valeur de monoxyde de carbone
- Valeur de dioxyde de carbone
- Température
- Hygrométrie
- Aération et assainissement des locaux de travail

1.1 Nature du bâtiment et usage des locaux

Les différents locaux du bâtiment sont composés essentiellement d'un poste de commande, de locaux du personnel ainsi que d'un parking sur plusieurs étages.

Les locaux étaient occupés lors de notre visite.

1.2 Périmètre d'investigation de l'intervention

Le périmètre d'investigation du présent rapport comprend les locaux du personnel et le poste de commande. Les locaux contrôlés sont les suivants :

Locaux contrôlés	Paramètres contrôlés
Toilette	Débit d'air
Accueil	Débit d'air / volume d'air / CO / CO ₂ / T°C / H%
Bureau Responsable	Débit d'air / volume d'air / CO / CO ₂ / T°C / H%
Salle de Pause	Débit d'air / volume d'air / CO / CO ₂ / T°C / H%
Vestiaire homme	Débit d'air / volume d'air / CO / CO ₂ / T°C / H%
Vestiaire dame	Débit d'air / volume d'air / CO / CO ₂ / T°C / H%

1.3 Matériel et méthode de prélèvement utilisés

1.4.1 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Analyse par infrarouge à l'aide d'une sonde spécifique reliée à un enregistreur de données en continu de marque KIMO modèle 310.

1.4.2 Température et hydrométrie

Mesure faite à l'aide d'une sonde thermo-hygrométrique reliée à un enregistreur de données en continu de marque KIMO modèle 310.

1.4.3 Aération et assainissement des locaux

Mesure faite à l'aide d'un fil chaud ou d'une sonde type anémomètre à hélice équipant un cône type K25, K35 ou K75 reliés à un enregistreur de données en continu.

2. DOCUMENTS

La société Indigo a transmis les documents suivants à QES :

Document	Référence	Date	Oui	Non
Revue de demande	Mail du client	11/11/2016	X	
Plan ou conditions d'accès	/	/		X
Rapports de ventilation	/			X
Plan métré des locaux	/			X
Informations relatives à l'occupation des locaux	Locaux occupés	/	X	

3. RESULTAT

3.1 Contrôle de l'hygiène du bâtiment

3.1.1 Monoxyde de carbone – dioxyde de carbone – température – humidité :

Locaux impactés par les mesures	CO (ppm)	CO2 (ppm)	Température (°C)	Humidité relative (%)
Accueil	6,7	580	22,9	35,4
Bureau responsable	7,7	600	22,2	36
Salle de pause	6,2	595	23,2	34,5
Vestiaire dame	5,4	575	22,7	33,9
Vestiaire homme	6,4	590	22,7	33
Valeurs conseillées*	< 50	< 1000	Entre 20 – 24 (hiver) Entre 23 et 26 (l'été)	Entre 40 et 60

(*) : Les valeurs indiquées proviennent de la norme XP X43-401 décembre 1998 ainsi que de la circulaire du 9 mai 1985.

Remarque :

Les mesures ont été réalisées au moment potentiellement le plus exposant au monoxyde de carbone et au dioxyde de carbone. Ce moment se déroule lors d'un flux important de voiture entrant et sortant du parking.

3.1.1 Mesures d'aération et d'assainissement des locaux de travail :

Locaux à pollution non spécifique :

Local impacté par les mesures	Présence d'ouvrants (Oui / Non)	Nombre d'occupants	Volume du local (m3) sans VMC	Volume réglementaire minimum (m3/occupant) sans VMC	Nbre Bouches	Débit mesuré (m3/h)	Débit réglementaire minimum avec VMC (m3/h)	Nombre d'occupants possible	Conformité
Accueil	Non	1	/	/	1	+18 / - 10	25	0 personne(s) par ventilation mécanique.	NC
Bureau responsable	Non	1	/	/	1	-18	25	0 personne(s) par ventilation mécanique	NC

S.O : Sans Objet

Locaux à pollution spécifique :

Local impacté par les mesures	Présence d'ouvrants (Oui / Non)	Nombre d'occupants	Volume du local (m3) sans VMC	Volume réglementaire minimum (m3/occupant) sans VMC	Nbre Bouches	Débit mesuré (m3/h)	Débit réglementaire minimum avec VMC (m3/h)	Nombre d'occupants possible	Conformité
Réfectoire avec plaque / salle de pause	Non	1	/	/	1	20	30	0 personne(s) par ventilation mécanique.	NC

Lorsque le local dispose d'une ventilation mécanique, le débit minimal à respecter extrait de l'article R4222-6 :

Débit minimal à respecter extrait de l'article R4222-6 :

DÉSIGNATION DES LOCAUX	DÉBIT MINIMAL d'air neuf par occupant (en mètres cubes par heures)
Bureaux, locaux sans travail physique	25
Locaux de restauration, locaux de vente, locaux de réunion	30
Ateliers et locaux avec travail physique léger	45
Autres ateliers et locaux	60

Lorsque le local dispose uniquement d'ouvrants donnant sur l'extérieur sans ventilation mécanique, on applique les valeurs indiquées dans le tableau suivant extrait de l'article R4222-5 :

Désignation des locaux	Volume minimal par occupant (en m ³)
Bureaux locaux sans travail physique avec occupation permanente	15
Autres locaux avec occupation permanente	24

Locaux type sanitaire :

Localisation	Éléments composant le local				Nombre de bouche	Débit mesuré (en m³/h)	Débit minimum réglementaire (en m³/h)	Conformité
Toilette homme	- L	- Ur	1 WC	- D	1	14	30	NC
Toilette femme	- L	- Ur	1 WC	- D	1	21	30	NC
Douche dame	- L	- Ur	- WC	1 D	1	24	45	NC
Douche homme	- L	- Ur	- WC	1 D	1	18	45	NC
Vestiaire dame + lavabo	1 L	- Ur	- WC	- D	0	14	15	NC
Archive + lavabo	1 L	- Ur	- WC	- D	0	0	15	NC

L : lavabo ; Ur : Urinoir ; WC : Water Closed ; D : douche.

Débit minimal à respecter extrait de l'article R4212-6 :

DÉSIGNATION DES LOCAUX	DÉBIT MINIMAL d'air introduit (en mètres cubes par heure et par local)
Cabinet d'aisances isolé (**)	30
Salle de bains ou de douches isolée (**)	45
Commune avec un cabinet d'aisances	60
Bains, douches et cabinets d'aisances groupés	30 + 15 N (*)
Lavabos groupés	10 + 5 N (*)

N (*) : nombre d'équipements dans le local
 (**) : pour un cabinet d'aisances, une salle de bains ou de douches avec ou sans cabinet d'aisances, le débit minimal d'air introduit peut être limité à 15 mètres cubes par heure si ce local n'est pas à usage collectif

4. OBSERVATIONS

4.1 Monoxyde de carbone – dioxyde de carbone - température - humidité

Les mesures effectuées ont été réalisées au moment où potentiellement les concentrations en monoxyde de carbone et dioxyde de carbone sont les plus élevées c'est-à-dire le moment où le flux de véhicule entrant et sortant du parking est important.

- Monoxyde de carbone : les valeurs mesurées sont toutes inférieures aux valeurs seuils recommandées.
- Dioxyde de carbone : les valeurs mesurées sont inférieures à l'intervalle des valeurs recommandées.
- Hygrométrie : **les valeurs mesurées sont inférieures à l'intervalle des valeurs recommandées**
- Température : les valeurs mesurées sont comprises dans l'intervalle des valeurs préconisées.

4.1 Aération et d'assainissement des locaux de travail

Les mesures réalisées sont toutes non-conformes.

5. GLOSSAIRE

5.1 Références normatives et réglementaires

Le présent document répond aux exigences et préconisations des documents suivants :

- **Norme XP X43-401 décembre 1998**: Qualité de l'air - Audit de la qualité de l'air dans les locaux non industriels - Bâtiments à usage de bureaux et locaux similaires
- **XP X43-404 septembre 1993** : Qualité de l'air - Air de l'habitat domestique et des locaux collectifs - Prélèvement aérien et analyse des allergènes de l'environnement intérieur
- **Circulaire du 9 mai 1985** : relative au commentaire technique des décrets 84-1093 et 84-1094 du 7 décembre 1984 concernant l'aération et l'assainissement des locaux de travail.
- **NF EN ISO 16000-1 juillet 2006** : Air intérieur - Partie 1 : aspects généraux de la stratégie d'échantillonnage
- **Arrêté du 8 octobre 1987** : relatif au contrôle périodique des installations d'aération et d'assainissement des locaux de travail

5.2 Définitions et abréviations

COV : Composés organiques volatils

LPS : local à pollution spécifique

LPNS : Local à pollution non spécifique

LOE : local à occupation épisodique

UFC : concentration en particules viables par mètre cube.

CO : monoxyde de carbone

CO² : dioxyde de carbone

AFSSET : Agence Française de la Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail

HCSP : Haut conseil de la santé Publique

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

**4 place de la Pyramide Immeuble Ile de France - Bâtiment A
92800 Puteaux / La Défense**

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Liste des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Opérations avec les entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

BILAN-ACTIF	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	250 332 192	123 978 075	126 354 116	108 475 831
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	13 660 927		13 660 927	32 158 478
TOTAL immobilisations incorporelles	263 993 119	123 978 075	140 015 044	140 634 309
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	61 646 594	25 057 452	36 589 142	35 849 465
Installations techniques, matériel	3 311 600	1 236 159	2 075 442	1 616 054
Autres immobilisations corporelles	591 636	433 052	158 585	111 606
Immobilisations en cours	208 991		208 991	889 241
Avances et acomptes				190 322
TOTAL immobilisations corporelles	67 713 098	26 726 662	40 986 435	40 610 965
Participations	26 468 204	2 096 000	24 372 204	25 295 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	232 613		232 613	217 426
TOTAL immobilisations financières (2)	26 700 817	2 096 000	24 604 817	25 512 630
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	358 407 034	152 800 738	205 606 296	206 757 904
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	951 125		951 125	830 757
Clients et comptes rattachés	8 690 415	713 427	7 976 988	11 253 735
Autres créances	18 907 797	38 437	18 869 360	19 039 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	27 598 212	751 864	26 846 348	30 292 885
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 057 057		2 057 057	1 076 362
TOTAL Disponibilités	2 057 057		2 057 057	1 076 362
Charges constatées d'avance (3)	4 274 008		4 274 008	4 332 988
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	34 880 401	751 864	34 128 538	36 532 992
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	393 287 435	153 552 601	239 734 834	243 290 895
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 949 531	3 114 831

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

BILAN-PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	85 184	82 902
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 127 696	9 974 433
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	43 540 371	38 384 825
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	141 980	61 425
Provisions pour charges	2 400 000	3 090 642
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 541 980	3 152 067
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	83 593 653	93 725 451
TOTAL Dettes financières (1)	83 593 653	93 725 451
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	315 284	299 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 849 695	13 147 902
Dettes fiscales et sociales (1)	4 740 804	4 758 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	29 468 905	36 557 884
Autres dettes (1)	65 395 069	46 341 386
TOTAL Dettes	102 769 757	101 105 904
Produits constatés d'avance (1)	7 289 073	6 922 649
TOTAL DETTES (IV)	193 652 483	201 754 004
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	239 734 834	243 290 895
(1) dont à plus d'un an	75 011 998	85 376 311
dont à moins d'un an	118 325 202	116 077 949
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	3 700	
Production vendue biens		
Production vendue services	87 838 555	86 031 986
Chiffre d'affaires net	87 842 255	86 031 986
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	178 075	257 067
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 606 592	1 323 724
Autres produits	21 261	11 781
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	91 648 183	87 624 558
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	30 102 681	31 389 036
Impôts, taxes et versements assimilés	1 342 360	1 576 794
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	13 271 194	12 402 448
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	328 457	452 007
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 498 362	1 367 527
Autres charges	25 540 746	24 845 995
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	73 083 800	72 033 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 564 383	15 590 751
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	3 522 789	3 103 973
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 489	39 522
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 545 278	3 143 496
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	923 000	400 173
Intérêts et charges assimilées (4)	2 011 083	2 162 046
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 934 083	2 562 219
RÉSULTAT FINANCIER	611 195	581 277
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	19 175 578	16 172 027

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	394 130	
Reprises sur provisions et transferts de charges	760 685	1 155 347
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 154 814	1 157 347
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	197 283	1 221 085
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	681 576	256 977
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	878 859	1 478 062
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	275 955	-320 715
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 323 837	5 876 879
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	96 348 275	91 925 401
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	81 220 579	81 950 968
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	15 127 696	9 974 433
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	3 545 142	3 047 346
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 011 083	2 562 219
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

Il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2017 des sociétés :

- SAS INFRAFOCH TOPCO - 4, place de la Pyramide - Immeuble ile de France - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INFRA PARK - 4, place de la Pyramide - Immeuble ile de France - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		254 694 669		13 650 930
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		254 694 669		13 650 930
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	136 488		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 831 667		41 723
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 681 734		34 014
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	162 279		38 745
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	331 222		
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		889 241		148 450
Avances et acomptes		190 322		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		65 383 029		262 932
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 468 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		217 426		15 187
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 685 630		15 187
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		346 763 328		13 929 049

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-2 923 357	1 429 123	263 993 119	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		-2 923 357	1 429 123	263 993 119	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui	1 064 538		1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 368 674	2 296	11 239 768	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		681 487	85 636	3 311 600	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	59 390		260 414	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			331 222	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-828 700		208 991	
Avances et acomptes		-190 322			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		2 155 068	87 932	67 713 097	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				26 468 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				232 613	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				26 700 817	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-768 289	1 517 055	358 407 033	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		112 697 032	11 392 102	1 270 683	122 818 451
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		112 697 032	11 392 102	1 270 683	122 818 451
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	18 271 061	1 010 819		19 281 879
	Sur sol d'autrui	21 509	4 156		25 664
	Installations générales, agencements	5 031 920	720 284	2 296	5 749 908
Installations techniques, matériels et outillages		1 060 576	246 255	70 673	1 236 159
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	50 673	51 157		101 829
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	331 222			331 222
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		24 766 961	2 032 670	72 969	26 726 662
TOTAL GENERAL (I+II)		137 463 993	13 424 772	1 343 651	149 545 114

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 152 067	2 498 362	3 108 449	2 541 980
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	3 152 067	2 498 362	3 108 449	2 541 980
Provisions sur immos incorporelles	1 363 328	527 997	731 701	1 159 624
Provisions sur immos corporelles	5 103		5 103	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1 173 000	923 000		2 096 000
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	724 112	328 457	339 142	713 427
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	3 303 981	1 779 454	1 075 947	4 007 488
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 456 048	4 277 816	4 184 396	6 549 467
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 826 819	3 447 592	
Dont dotations et reprises financières		923 000		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		527 997	736 805	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		232 613	2 745	229 868
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		232 613	2 745	229 868
Clients douteux ou litigieux		809 669	809 669	
Autres créances clients		7 880 745	7 880 745	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 288 888	4 288 888	
	Autres impôts			
	Divers	7 473 293	7 473 293	
Groupes et associés		4 709 408	4 709 408	
Débiteurs divers		3 387 333	3 387 333	
Charges constatées d'avance		4 274 008	1 324 476	2 949 531
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		32 823 344	29 873 813	2 949 531
TOTAL DES CREANCES (I+II)		33 055 958	29 876 559	3 179 399
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		83 593 653	10 499 486	41 853 012	31 241 154
Fournisseurs et comptes rattachés		2 849 695	2 849 695		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		110 094	110 094		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 660 963	2 660 963		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	1 969 747	1 969 747		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 468 905	29 468 905		
Groupes et associés		41 859 149	41 859 149		
Autres dettes		23 535 920	23 535 920		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		7 289 073	5 371 242	558 982	1 358 849
TOTAL DES DETTES		193 337 199	118 325 202	42 411 995	32 600 003
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes financières divers	14 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 653 497
Dettes fiscales et sociales	2 079 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 579 728
Autres dettes	21 045 204
TOTAL	42 372 276

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 169 657
Autres créances	7 575 422
TOTAL	9 745 079

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

[illegible]

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	82 902			2 282			85 184
Résultat de l'exercice	9 974 433	15 127 696		-9 974 433			15 127 696
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 384 825	15 127 696		-9 972 151			43 540 371

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	402 174
TOTAL	402 174

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	3 833 329
Garanties de bonne fin de travaux	468 250
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	115 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	57 208 026
Locations immobilières	13 969 000
Redevances fixes DSP	104 361 110
Engagements d'achat et d'investissement	22 868 000
Autres engagements	4 256 000
TOTAL	207 079 526

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2017

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	239 649	79 883
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	239 649	79 883
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	1 159 624	386 541
Charges à payer	110 094	36 698
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	1 269 718	423 239
Situation différée nette		-343 356

(1) Taux d'impôt : 33,33%

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC immobilisations corporelles cédées	7 007	
VNC matériel mis au rebut	14 963	
VNC biens de retour cédés à des tiers	153 032	
VNC biens de retour mis au rebut	22 281	
Dotations aux provisions : impairments tests	681 576	
Produits des cessions d'immobilisations corporelles		263 489
Produits des cessions des biens de retour cédés		130 641
Reprise aux provisions : impairements tests		727 417
Reprise aux provisions : matériel de péage		33 268
TOTAL	878 859	1 154 814

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2017

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 468 204	
Prêts		
Immobilisations financières	26 468 204	
Créances clients et comptes rattachés	899 785	
Autres créances	6 390 001	
Créances	7 289 786	
Emprunts et dettes financières divers		83 214 005
Dettes financières		83 214 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		998 856
Dettes sur immobilisations		19 360 773
Autres dettes		41 860 017
Dettes		62 219 646

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	28 239 871	869 295
Charges et produits financiers	2 934 083	3 545 142
Charges et produits exceptionnels	214 138	42 051